

Brookfield Renewable Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE
DU TROISIÈME TRIMESTRE

NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. À l'échelle de la société, nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales. Notre portefeuille compte des actifs que nous pouvons exploiter par l'intermédiaire d'un portefeuille de projets prioritaires en croissance qui, une fois financé, nous offrirait la possibilité de détenir près de la majorité des parts du marché.

Composé d'actifs d'énergie renouvelable, notre portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, qui représente plus de 97 % de nos activités, regroupe une puissance d'exploitation d'environ 35 200 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 95 000 GWh, auxquelles s'ajoute un portefeuille de projets en développement d'environ 200 000 MW.

Le tableau suivant présente notre portefeuille au 30 septembre 2024 :

	Réseaux hydrographiques	Centrales	Puissance ¹ (MW)	MLT ² (GWh)	Capacité de stockage (GWh)
Hydroélectricité					
Amérique du Nord³					
États-Unis.....	29	139	2 905	11 882	2 559
Canada.....	19	33	1 368	5 193	1 261
	48	172	4 273	17 075	3 820
Colombie ⁴	11	24	3 093	16 225	3 703
Brésil.....	27	43	940	4 811	—
	86	239	8 306	38 111	7 523
Énergie éolienne⁵					
Amérique du Nord.....	—	57	6 934	21 665	—
Europe.....	—	56	1 432	3 276	—
Brésil.....	—	37	890	3 909	—
Asie.....	—	80	2 546	6 715	—
	—	230	11 802	35 565	—
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....					
	—	226	7 641	16 319	—
Production décentralisée et stockage^{7, 8}.....					
	2	7 211	6 032	4 087	5 220
Total des énergies renouvelables	88	7 906	33 781	94 082	12 743

¹⁾ Comprend les actifs détenus en vue de la vente. Se reporter à la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente », pour de plus amples renseignements.

²⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 septembre 2024, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

³⁾ Comprend cinq centrales de stockage par batteries (57 MW) en Amérique du Nord.

⁴⁾ Comprend deux centrales éoliennes (32 MW) et sept centrales solaires (139 MW) en Colombie.

⁵⁾ Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie éolienne de 303 MW ayant une MLT de 742 GWh dans notre secteur des solutions durables.

⁶⁾ Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie solaire de 118 MW ayant une MLT de 243 GWh dans notre secteur des solutions durables.

⁷⁾ Comprend une centrale de stockage par batteries (10 MW) en Amérique du Nord.

⁸⁾ Comprend neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW) et des centrales de stockage par pompage en Amérique du Nord (666 MW) et au Royaume-Uni (2 088 MW).

Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables comprenant des actifs et des entreprises qui favorisent la transition vers la carboneutralité au moyen de technologies émergentes bien établies qui nécessitent des capitaux pour croître, ainsi que dans des entreprises où, à notre avis, nous pourrions mettre à profit notre accès aux capitaux et aux partenariats pour accélérer notre croissance. Ce portefeuille comprend notre participation dans une entreprise mondiale spécialisée dans les services nucléaires de premier plan et dans un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine détenant une capacité d'énergie éolienne de 303 MW, une capacité en énergie solaire de 118 MW et une LTA combinée de 985 GWh ayant pour but la décarbonation de ses activités, ainsi que des participations dans des actifs de captage et de stockage de carbone (« CSC ») en exploitation totalisant 57 000 tonnes métriques par année (« kMt/a »), des actifs de production de gaz naturel renouvelable (« GNR ») de source agricole ayant une capacité de production annuelle de 4 millions de millions métriques d'unités thermiques britanniques (« MMBtu »), et plus de 1 million de tonnes de matériaux recyclés par an. Notre portefeuille de projets de solutions durables comprend des possibilités d'investissement dans des projets additionnels de CSC d'une capacité de 20 millions de tonnes métriques par année (« MMt/a »), 1,2 million de tonnes de matériaux recyclés et une capacité de production annuelle d'environ 8,1 millions de MMBtu de GNR par an.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille sur une base consolidée et trimestrielle au 30 septembre 2024 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	3 370	3 435	2 166	2 911	11 882
Canada	1 239	1 493	1 240	1 221	5 193
	4 609	4 928	3 406	4 132	17 075
Colombie ²	3 721	4 072	3 963	4 469	16 225
Brésil.....	1 183	1 198	1 214	1 216	4 811
	9 513	10 198	8 583	9 817	38 111
Énergie éolienne	9 174	9 147	7 901	9 343	35 565
Énergie solaire destinée aux réseaux publics ...	3 470	4 609	4 838	3 402	16 319
Production décentralisée et stockage	923	1 189	1 128	847	4 087
Total³.....	23 080	25 143	22 450	23 409	94 082

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 septembre 2024, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend deux centrales éoliennes (174 GWh) et sept centrales solaires (330 GWh) en Colombie.

³⁾ Compte non tenu de la production MLT générée par des actifs d'énergie solaire d'une puissance de 244 GWh et des actifs d'énergie éolienne d'une puissance de 742 GWh liés à nos investissements dans les solutions durables visant à simplifier la décarbonation d'un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille au **prorata** et pour chaque trimestre au 30 septembre 2024 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	2 217	2 352	1 465	1 948	7 982
Canada	1 014	1 214	984	962	4 174
	3 231	3 566	2 449	2 910	12 156
Colombie ²	842	913	890	1 005	3 650
Brésil ³	1 008	1 020	1 034	1 035	4 097
	5 081	5 499	4 373	4 950	19 903
Énergie éolienne	2 555	2 459	2 079	2 596	9 689
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	884	1 275	1 364	872	4 395
Production décentralisée	249	353	337	228	1 167
Total	8 769	9 586	8 153	8 646	35 154

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 septembre 2024, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend deux centrales éoliennes (41 GWh) et sept centrales solaires (75 GWh) en Colombie.

³⁾ Compte non tenu de la production MLT générée par des actifs d'énergie solaire d'une puissance de 10 GWh et des actifs d'énergie éolienne d'une puissance de 30 GWh liés à nos investissements dans les solutions durables visant à simplifier la décarbonation d'un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine.

Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport intermédiaire. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Lettre aux porteurs de parts

Nous tournons la page sur un autre trimestre réussi, marqué par l'obtention d'excellents résultats d'exploitation et par l'exécution d'initiatives qui nous permettront de continuer à tirer parti de nos capacités éprouvées en matière de création de valeur. Nous avons investi des capitaux dans des possibilités de croissance attrayantes et veillé à l'avancement de notre portefeuille de projets en développement. En outre, nous avons dégagé de solides rendements et généré un produit du recyclage d'actifs, qui contribueront à notre croissance future.

Nous avons poursuivi la diversification de nos activités dans les marchés de l'électricité les plus attrayants à l'échelle mondiale, tout en mettant l'accent sur les technologies les plus mûres et les moins coûteuses, qui représentent aujourd'hui les solutions les plus prometteuses et les plus fiables pour répondre à la croissance accélérée de la demande d'électricité découlant de la transition numérique et de l'électrification.

Les perspectives en matière de demande d'énergie continuent de s'accélérer, les investissements importants réalisés par les grands acteurs mondiaux du secteur de la technologie dans les centres de données et les puces à semi-conducteurs s'étendent désormais à la capacité énergétique. De plus en plus, l'électricité devient le principal goulot d'étranglement pour l'essor des centres de données et du développement de l'IA. En effet, nous observons que ces entreprises s'affairent à garantir leur approvisionnement en énergie afin d'être en mesure d'atteindre leurs objectifs de croissance. L'augmentation considérable de la demande d'énergie supplémentaire, que l'on doit notamment aux entreprises acheteuses, requiert la mise sur pied de capacités de production d'énergie renouvelable d'envergure, puisqu'elles figurent parmi les sources d'électricité en vrac les plus abordables sur la plupart des marchés, toutes mesures incitatives confondues. Notre envergure et nos activités diversifiées sur les plans géographique et technologique signifient que nous sommes particulièrement en bonne posture pour répondre à cette demande insatiable, quel que soit le contexte politique local.

Au cours du dernier trimestre, les acteurs mondiaux du secteur de la technologie ont annoncé plusieurs ententes visant à relancer ou engager le développement de la capacité de production d'énergie nucléaire. Ces ententes sont un puissant indicateur non seulement de l'ampleur que prendra la demande d'électricité au cours des prochaines années, mais aussi du type de solutions nécessaires. Les leaders technologiques ont besoin de solutions énergétiques d'envergure fiables, à bas coût et disponibles en tout temps, et ils se tournent de plus en plus vers un nombre restreint de partenaires de confiance capables de répondre prestement à leurs besoins en temps et lieu.

Ce contexte est très stimulant en ce qui concerne les plateformes en développement que nous avons acquises ces dernières années. Nous sommes en bonne position pour demeurer l'un des partenaires de choix de ces entreprises grâce à notre portefeuille diversifié de projets d'énergie renouvelable d'une puissance de 200 000 mégawatts, dont environ 90 % des actifs font partie des dix principaux marchés de centres de données mondiaux. En outre, grâce à Westinghouse, qui combine des capacités de conception et d'ingénierie permettant de fournir des solutions nucléaires modulaires de très petite taille et de petite taille et de plus grandes convenant aux réseaux publics, nous occupons une position enviable sur le plan mondial.

Voici les faits saillants du trimestre :

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 278 millions \$, ou 0,42 \$ par part, soit une augmentation de 11 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, grâce à notre croissance constante et itérative.

- Nous avons investi, ou convenu d'investir, des capitaux de 2,3 milliards \$ (montant net de 500 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans la diversification de nos activités.
- Nous avons mis en service de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable d'une puissance d'environ 1 200 mégawatts au cours du trimestre et prévoyons atteindre environ 7 000 mégawatts au total pour l'exercice, un record.
- Nous avons conclu de nouvelles ententes de vente d'actifs au cours du trimestre, ce qui porte le produit tiré de la vente d'actifs depuis le début de l'exercice à plus de 2,3 milliards \$ (montant net de 1 milliard \$ pour Énergie Brookfield). Grâce à ces investissements, nous avons dégagé un taux de rendement interne d'environ 25 % et un multiple de 2,5 fois le capital investi.
- Nous avons poursuivi nos initiatives commerciales en obtenant des contrats visant à fournir une production supplémentaire de 6 100 gigawattheures par année, notamment des contrats favorables pour nos installations hydroélectriques qui devraient générer un produit tiré de financements additionnels pouvant atteindre 500 millions \$.
- Notre bilan de premier ordre continue de se renforcer et affiche désormais des liquidités disponibles de 4,6 milliards \$.

Création de valeur éprouvée tout au long du cycle

Nous gérons nos investissements selon le principe de la détention jusqu'à maturité afin d'atteindre notre objectif de rendement de 12 % à 15 %. Toutefois, nous parvenons souvent à améliorer les rendements en monétisant des actifs arrivés à maturité auprès d'acheteurs dont le coût du capital est plus bas, lesquels préfèrent les flux de trésorerie de longue durée, pratiquement sans risque et semblables à ceux des infrastructures qui caractérisent les projets d'énergie renouvelable. Le recyclage d'actifs constitue également un moyen très rentable de financer nos activités et contribue au bon fonctionnement de notre modèle d'autofinancement durable.

Le secret pour réussir la monétisation d'actifs réside dans la solidité de notre bilan, qui nous permet de faire preuve de patience et de vendre des actifs lorsque les marchés sont favorables. Tout au long de 2024, nous avons observé une très forte demande pour des plateformes d'exploitation de qualité supérieure génératrices de liquidités, particulièrement celles qui privilégient la croissance. Dans ce contexte de demande du marché, nous sommes parvenus à recycler des capitaux à partir de nos actifs existants et à générer des rendements considérablement supérieurs à nos cibles. Bien que chaque investissement soit différent, dans chacun des cas, ces résultats ont été obtenus en acquérant des actifs en vue d'en dégager de la valeur, en les améliorant grâce à l'exécution de notre plan d'affaires et en les monétisant de façon à tirer parti de leur juste valeur.

Depuis le début de l'exercice, nous avons conclu des transactions ayant généré un produit d'environ 2,3 milliards \$, ce qui a permis de dégager des rendements de 2,5 fois supérieurs au capital investi. Ces transactions témoignent d'un appétit marqué pour les actifs en exploitation de grande qualité visés par des contrats, ainsi que de l'avantage d'une longue et riche expérience dans la construction, le développement et la valorisation des entreprises de production d'énergie renouvelable. Compte tenu de nos autres processus de vente en cours sur le marché, de nos données fondamentales sous-jacentes qui demeurent solides et du grand nombre d'actifs qui devraient selon nous être prêts à la vente au cours des prochains trimestres, nous prévoyons être en mesure de réussir d'autres monétisations au cours des douze prochains mois avec d'excellents rendements, ce qui contribuera à financer notre croissance.

En septembre, nous avons convenu de vendre Saeta, que nous avons acquise en 2018 et qui constituait un point d'entrée à valeur attrayante dans une période d'incertitude sur les marchés. À la suite de l'acquisition, nous avons exécuté notre plan d'affaires en cédant des actifs secondaires, en améliorant nos activités, en optimisant la structure du capital et en mettant en place une fonction de développement de l'entreprise qui a réussi à créer une croissance interne.

Nous avons convenu de vendre Saeta, à l'exception de ses actifs d'énergie solaire concentrée d'une puissance de 350 mégawatts, à une entreprise mondiale d'énergie renouvelable de premier plan dans le cadre de l'entrée stratégique de celle-ci dans la péninsule Ibérique pour une valeur nette réelle de 730 millions \$ (montant net de 430 millions \$ pour Énergie Brookfield). Cette vente nous permettra, au terme d'une période de détention de six ans, de dégager un produit total représentant le triple du capital que nous y avons investi, et de réaliser de solides rendements pour nos actionnaires.

En 2017, nous avons acquis une participation de 25 % dans First Hydro, chef de file de l'hydroélectricité au Royaume-Uni, conscients de l'occasion de tirer avantage de notre longue expérience de propriétaire et d'exploitant d'actifs hydroélectriques sur plusieurs décennies pour mettre en œuvre plusieurs initiatives créatrices de valeur. À la suite de l'acquisition, First Hydro a procédé à une remise à neuf qui a prolongé la vie des installations de stockage par pompage de plus de 40 ans, et nous avons optimisé la stratégie commerciale, ce qui nous a permis d'obtenir des résultats sans précédent. En septembre, nous avons conclu un accord pour vendre notre participation dans First Hydro pour un montant de 350 millions \$ (montant net de 100 millions \$ pour Énergie Brookfield), dégageant plus de 3,5 fois notre capital investi depuis l'acquisition, et nous livrons à l'acheteur un actif hautement stratégique qui continuera à fournir des services de réseau essentiels pendant des décennies.

Au cours du trimestre, nous avons également convenu de vendre une participation de 50 % de notre portefeuille éolien de Shepherds Flat, dans lequel nous avons réalisé l'un des plus importants projets au monde de rééquipement de centrales éoliennes, ce qui a augmenté la production d'environ 25 % et prolongé la vie utile de l'actif d'environ dix ans. À la clôture de la vente, nous dégagerons près du double du capital investi sur la participation vendue en contrepartie de 415 millions \$ (montant net d'environ 105 millions \$ pour Énergie Brookfield), tout en conservant une participation de 50 % et en assurant l'exploitation de l'actif.

Nous figurons désormais parmi les principaux exploitants et promoteurs de centrales d'énergie renouvelable en Inde, où nous avons accru notre présence avec prudence depuis notre entrée sur le marché en 2017, favorisés par le rayonnement de l'écosystème Brookfield dans le pays. En novembre, nous avons conclu une entente en vue de réaliser notre premier investissement à cycle complet dans le pays grâce à la vente d'un portefeuille d'actifs éoliens et solaires en exploitation et en construction d'une puissance d'environ 1 600 mégawatts à un grand acteur du secteur des énergies renouvelables qui nous permettra d'atteindre nos cibles de rendement. Sous réserve des conditions de clôture habituelles, la transaction devrait clôturer en partie au premier trimestre de 2025 et de 2026.

Encore et toujours un marché de vendeurs et d'acheteurs

L'année 2024 sera l'année de tous les records pour ce qui est des investissements dans la croissance, puisque nous avons investi, ou nous sommes engagés à investir, des capitaux propres de plus de 11 milliards \$ (montant net de près de 1,5 milliard \$ pour Énergie Brookfield) depuis le début de l'exercice, ainsi que du produit tiré du recyclage d'actifs. Certains se demandent sans doute comment un marché peut être intéressant à la fois pour l'investissement et la monétisation. Bien que chaque transaction ait sa propre dynamique et que toute généralisation comporte des exceptions, nous assistons à une simple bifurcation sur le marché actuel. En effet, les actifs de qualité supérieure, pratiquement sans risque et générateurs de liquidités font l'objet d'offres très solides, tandis que de grandes entreprises ayant constamment besoin de liquidités pour financer leurs activités de développement et de construction font face à un manque de capitaux pour financer leurs projets de croissance.

Ce contexte crée d'excellentes occasions pour les entreprises ayant les moyens d'investir des capitaux à des points d'entrée attrayants dans l'objectif d'acquérir des entreprises en croissance ou de financer des exploitations existantes. Un environnement aussi propice nous permet également de monétiser des actifs parvenus à maturité et de recycler le produit de la vente dans de nouveaux investissements intéressants selon un modèle d'autofinancement avantageux et rentable.

Nous avons toujours adopté une approche réfléchie pour ce qui est d'investir dans des technologies nouvelles pour notre plateforme. Par exemple, il y a près d'une décennie, nous avons délibérément choisi de ne pas être parmi les premiers à investir dans l'énergie solaire, car nous croyions qu'une grande partie des capitaux investis dans ce secteur était soumise à des facteurs de rendement indépendants de notre volonté, notamment le rythme des améliorations technologiques et des baisses de coûts, la cadence accélérée de la chaîne d'approvisionnement et la trajectoire présumée de la croissance.

Tandis que certains joueurs ont remporté leur pari des premières heures, et que d'autres ont échoué, nous avons attendu que les risques associés au secteur soient suffisamment atténués pour faire notre entrée. Une fois le secteur arrivé à maturité, nous avons agi avec conviction en trouvant des points d'entrée attrayants. Souvent, nous avons capitalisé sur des situations de rareté de capitaux où certains des investissements antérieurs ne s'étaient pas déroulés comme prévu. En dépit de notre approche initiale prudente à l'égard de cette catégorie d'actifs, nous n'avons pas manqué d'occasions à saisir, et sommes aujourd'hui l'un des plus importants promoteurs d'énergie solaire à l'échelle mondiale, voire le plus important.

Nous avons adopté une approche similaire pour investir dans les centrales éoliennes en mer. En effet, nous sommes d'avis que la production d'énergie éolienne en mer est une technologie d'envergure arrivée à maturité et en croissance rapide, dotée de caractéristiques essentielles pour certains marchés, puisqu'elle offre un profil de charge distinct, des facteurs de capacité élevée et des besoins limités en installations terrestres. Néanmoins, jusqu'à tout récemment, bon nombre des possibilités que nous avons envisagées s'accompagnaient de longs délais entre les dépenses d'investissement destinées au développement et la mise en service du projet. Ces difficultés nous ont dissuadés d'investir dans le secteur au cours des dernières années, particulièrement compte tenu des autres occasions qui s'offraient à nous sur le marché.

Aujourd'hui, nous constatons qu'il y a davantage de possibilités d'investir dans des projets en exploitation ou dont les risques associés aux flux de trésorerie ont été suffisamment atténués pour dégager des rendements attrayants ajustés en fonction du risque. Récemment, nous avons convenu d'établir un partenariat avec Ørsted, chef de file mondial dans le secteur des centrales éoliennes en mer, en vue d'acquérir une participation de 12 % dans un portefeuille au Royaume-Uni d'une capacité d'exploitation d'environ 3 500 mégawatts, pour une valeur d'entreprise d'environ 2,3 milliards \$ (montant net d'environ 570 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Le portefeuille est garanti par des contrats sur différence à long terme, subventionnés par le gouvernement et indexés sur l'inflation, et environ 90 % des coûts d'exploitation connexes sont couverts par des contrats d'exploitation et d'entretien, de transport et de location, le tout sans risque lié au développement et à la construction. Nous sommes ravis de nous associer à Ørsted, chef de file mondial dans le secteur des centrales éoliennes en mer, qui continuera à détenir une participation de 38 % et d'exploiter le portefeuille. Celui-ci le quel devrait dégager des rendements alignés sur nos objectifs.

De plus, nous avons annoncé un partenariat stratégique avec Infinium, producteur d'électrocarburants de premier plan, en vue d'un investissement pouvant atteindre 1,1 milliard \$ (montant net de 220 millions \$ pour Énergie Brookfield). Nous investirons initialement 200 millions \$ pour la construction d'une installation de production dans l'ouest du Texas, dont la capacité fait entièrement l'objet d'un contrat d'achat ferme auprès de transporteurs aériens mondiaux de premier plan. En outre, nous aurons le droit exclusif d'investir jusqu'à 850 millions \$ dans de futurs projets répondant à nos critères d'investissement. Notre investissement est structuré de manière à fournir une solide protection contre le risque de perte de rendement, tout en offrant la possibilité de bénéficier de la croissance de l'un des principaux producteurs mondiaux de carburant d'aviation durable, un carburant à très faible intensité carbonique.

Résultats d'exploitation

Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 278 millions \$, ou 0,42 \$ par part, soit une augmentation de 11 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, notamment grâce au développement d'actifs, à de récentes acquisitions et à des prix tout compris soutenus. Grâce à un portefeuille d'actifs en exploitation toujours plus diversifié, à un risque modéré de concentration des acheteurs et à un excellent profil de contrats, nos flux de trésorerie sont très résilients. Tirant parti de nos solides résultats depuis le début de l'exercice et des perspectives favorables pour le dernier trimestre de l'exercice, nous prévoyons toujours atteindre notre objectif de croissance de plus de 10 % par part pour 2024, pour ce qui est des fonds provenant des activités.

Les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 96 millions \$ grâce à une excellente production, particulièrement aux États-Unis et en Colombie. Nous continuons d'observer une forte demande à l'égard de notre production hydroélectrique. Par ailleurs, au cours du trimestre, nous avons réussi à conclure deux contrats à tarifs favorables auprès d'entreprises de services publics des États-Unis, à un prix moyen d'environ 90 \$/MWh pour une période moyenne de près de 15 ans. Ces contrats à tarifs favorables permettront d'accroître considérablement nos revenus par année et devraient générer un produit tiré de financements additionnels pouvant atteindre 500 millions \$, lequel, lorsqu'il sera réinvesti en vue de la réalisation de nos rendements cibles, devrait dégager des fonds provenant des activités annuels supplémentaires considérables pour l'entreprise.

Avec une production supplémentaire de 6 000 GWh dont le contrat pourra être renégocié au cours des cinq prochaines années, et grâce à une vigueur des prix de plus en plus favorable pour notre portefeuille hydroélectrique, nous disposons d'une capacité importante dans notre parc pour exécuter des contrats similaires qui, selon nous, contribueront à dégager des fonds provenant des activités supplémentaires et fourniront une source de financement très rentable pour notre croissance.

Ensemble, nos secteurs éolien et solaire ont dégagé des fonds provenant des activités de 207 millions \$, soit une augmentation considérable par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, grâce à nos récentes acquisitions. Nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant globalement 115 millions \$ en raison des solides résultats de Westinghouse, dont les activités vont bon train, et de la croissance de nos activités de production décentralisée.

Nous avons continué de faire croître et progresser notre portefeuille de projets en développement, qui détient aujourd'hui une puissance s'établissant à 200 000 mégawatts, notamment des projets à un stade avancé d'une puissance de 65 000 mégawatts. Au cours de l'exercice, nous nous attendons à mettre en service des installations d'une puissance d'environ 7 000 mégawatts, un record pour notre entreprise, qui généreront environ 90 millions \$ au titre des fonds provenant des activités annuels supplémentaires. Nous prévoyons livrer des projets d'une puissance de 8 400 mégawatts en 2025 et de 9 100 mégawatts en 2026, car nous continuons à étendre nos activités de développement en fonction de nos capacités croissantes et de notre présence à l'échelle mondiale.

État de la situation financière et liquidités

Nos liquidités disponibles s'établissent à 4,6 milliards \$ et notre modèle de financement durable fonctionne bien. Notre entreprise continue de bénéficier d'un excellent accès aux capitaux, ce dont témoignent le produit tiré du recyclage d'actifs, les financements additionnels et la croissance de nos flux de trésorerie d'exploitation durables.

Nous prévoyons réaliser des financements d'environ 30 milliards \$ au cours de l'exercice, dégageant un produit tiré de financements additionnels de près de 700 millions \$, et les conditions sont réunies pour que nous puissions continuer de générer des capitaux importants grâce à ce levier dans l'avenir.

Perspectives

Les perspectives de notre entreprise continuent de s'améliorer, notamment grâce à la forte demande d'énergie et à notre position à titre de chef de file mondial dans l'offre de solutions d'énergie propre. Notre aptitude à créer de la valeur grâce à nos capacités distinctives en exploitation et en développement, notre bilan de qualité supérieure et notre accès à différentes sources de capitaux d'envergure nous permettent d'atteindre nos objectifs de croissance et de poursuivre sur cette voie dans l'avenir.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et nos actionnaires pour leur soutien indéfectible, et nous serons heureux de vous tenir au courant de nos progrès jusqu'à la fin de l'exercice.

Cordialement, le chef de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CTeskey'.

Connor Teskey

Le 8 novembre 2024

NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées, « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables diversifiés employant de multiples technologies.

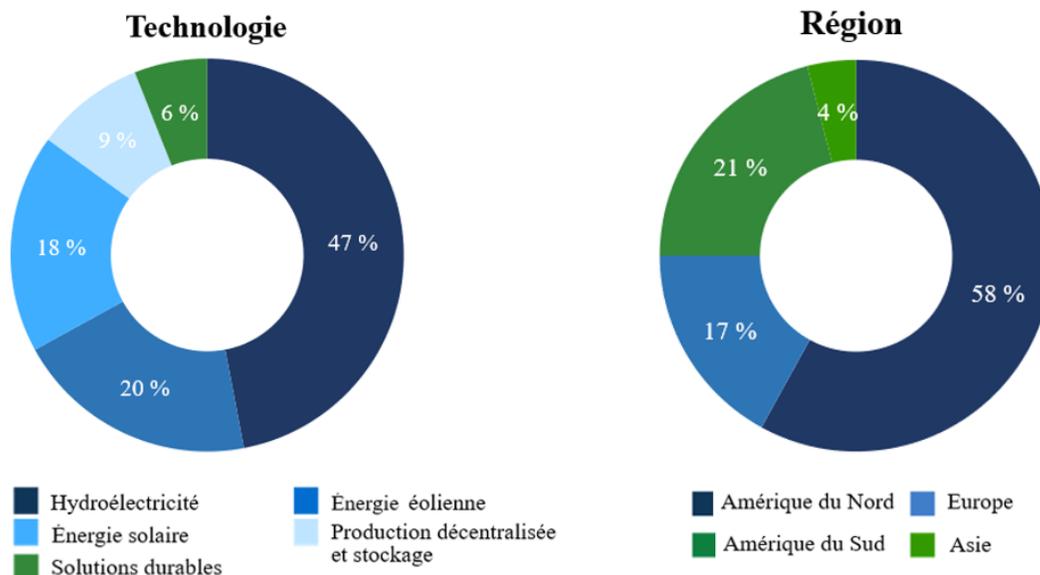
Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale et notre expérience pour acquérir et mettre en valeur des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, et à les financer à long terme grâce à du financement de première qualité à faible risque selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur ou pour mettre ces actifs en service et générer des flux de trésorerie additionnels pour notre Société.

Une des plus importantes sociétés ouvertes du monde axées sur la décarbonation. Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis 23 ans à titre d'exploitant et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables et d'actifs liés aux solutions durables. Nous détenons aujourd'hui un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 4 770 employés chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé). Énergie Brookfield investit directement dans des actifs, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables se composant d'actifs et d'entreprises, qui favorisent la transition vers la carboneutralité et qui nous permettent de tirer parti de notre accès aux capitaux et de nos partenariats afin d'accélérer la croissance de nos activités, et de catégories d'actifs de transition émergents, qui nous permettront d'être en bonne posture pour effectuer ultérieurement, grâce à nos investissements initiaux, des investissements d'envergure en matière de décarbonation à l'avenir. D'autres possibilités de transformation de l'énergie proviennent aussi de notre portefeuille de solutions durables, qui comprend des investissements dans des sociétés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce au déploiement d'énergies renouvelables traditionnelles.

Notre portefeuille d'actifs diversifiés à l'échelle mondiale nous permet de réduire la variabilité des ressources et d'améliorer la constance de nos flux de trésorerie. Notre croissance interne et nos acquisitions sont habituellement réalisées par l'intermédiaire du fonds privé de Brookfield et, par conséquent, les activités au prorata d'Énergie Brookfield continueront à se diversifier, mais demeureront principalement axées sur nos centrales d'hydroélectricité de grande qualité.

Notre portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable est composé de centrales d'hydroélectricité, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics, de production décentralisée et d'autres actifs de stockage en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie, et totalise une puissance installée d'environ 35 200 mégawatts et un portefeuille de projets en développement d'environ 200 000 mégawatts. Notre portefeuille d'actifs de solutions durables comprend des actifs et des entreprises qui favorisent la transition, ainsi que notre participation dans une entreprise mondiale spécialisée dans les services nucléaires de premier plan et dans un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine détenant une capacité d'énergie éolienne de 303 MW, une capacité d'énergie solaire de 118 MW et une MLT combinée de 985 MWh visant à simplifier la décarbonation de ses activités, ainsi qu'un portefeuille d'actifs en exploitation de captage et de stockage de carbone (« CSC ») en exploitation totalisant une puissance de 57 000 tonnes métriques par année (« kMt/a »), des actifs en exploitation de production de gaz naturel renouvelable (« GNR ») de source agricole ayant une capacité de production annuelle de 4 millions de millions métriques d'unités thermiques britanniques (« MMBtu »), et plus de 1 million de tonnes de matériaux recyclés par an. Notre portefeuille de projets en développement durable comprend des possibilités d'investir dans des projets additionnels d'une capacité de CSC de 20 millions de tonnes métriques par année (« MMt/a »), 1,2 million de tonnes de matériaux recyclés et une capacité de production annuelle d'environ 8,1 millions de MMBtu de GNR par an.

Les graphiques ci-après présentent les fonds provenant des activités normalisés au prorata¹ :



¹⁾ Les chiffres sont fondés sur les fonds provenant des activités normalisés des 12 derniers mois au prorata de la quote-part d'Énergie Brookfield.

Aider à l'accélération et à la stabilité de la décarbonation des réseaux électriques. Les changements climatiques et la sécurité énergétique sont considérés comme deux des enjeux les plus importants et urgents auxquels fait face l'économie mondiale, entraînant d'immenses risques pour la sécurité des collectivités et pour notre prospérité économique et commune. Par conséquent, les gouvernements et les entreprises ont adopté des plans ambitieux visant à appuyer la transition vers une économie décarbonée. Nous croyons que notre envergure et notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement nous positionnent favorablement pour travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises afin de les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonation.

Profil financier solide et stratégie de financement prudente. Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle. Notre approche de financement consiste à avoir accès par l'intermédiaire de nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée comme étant de première qualité ou considérée selon des mesures de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est d'environ 13 %, et environ 89 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont chacun une durée moyenne pondérée d'environ 12 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 90 % de notre financement est établi à un taux fixe effectif, et seulement 8 % de notre dette contractée à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Après l'émission des billets à moyen terme au mois de juillet, nos liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie totalisant 4,6 milliards \$, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

La meilleure expertise en matière d'exploitation et de développement qui soit. Énergie Brookfield emploie environ 4 770 exploitants chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé) et près de 120 experts en commercialisation de l'électricité partout autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expérience en matière d'exploitation, de développement et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 120 ans. Nous continuons à faire avancer nos activités de développement en élargissant notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable d'environ 200 000 MW et en améliorant les services de décarbonation que nous offrons à nos clients par la mise en œuvre de solutions durables, notamment des possibilités d'investissement supplémentaires dans des projets de CSC d'une capacité de 20 MMt/a, 1,2 million de tonnes de matériaux recyclés et une capacité de production annuelle d'environ 8,1 millions de MMBtu de GNR. Nos capacités d'exploitation et de développement combinées à notre portefeuille de croissance nous distinguent de plus en plus à titre de partenaire de choix pour les acheteurs d'énergie propre et les sociétés à la recherche de solutions de décarbonation, ce qui stimule la croissance de nos activités.

Portefeuille diversifié et de grande qualité d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables. Énergie Brookfield possède un portefeuille complémentaire de centrales hydroélectriques, éoliennes, solaires destinées aux réseaux publics et d'autres actifs de solutions durables, notamment d'énergie solaire et d'accumulation décentralisée :

- **Hydroélectricité.** À ce jour, l'hydroélectricité représente le plus important secteur de notre portefeuille et demeure une technologie de premier plan, car elle produit l'énergie la plus propre et écologique qui soit pendant la plus longue durée de vie et moyennant les plus faibles coûts d'exploitation qui soient. Les centrales hydroélectriques affichent des marges de trésorerie élevées avec une capacité d'accumulation permettant de produire de l'électricité sur demande à toute heure du jour.
- **Énergie éolienne et énergie solaire.** Nos centrales d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics et de production décentralisée nous offrent une exposition à deux secteurs d'énergies renouvelables qui connaissent la plus forte croissance, des marges de trésorerie élevées ainsi que des fonctionnalités diversifiées et adaptables, comme la production décentralisée, et elles n'engendrent aucun coût de combustible. L'énergie éolienne et l'énergie solaire se positionnent dorénavant parmi les formes de production d'électricité les moins coûteuses sur le marché.
- **Accumulation d'énergie et solutions durables.** Nos centrales d'accumulation nous permettent d'offrir des services essentiels et une production sur demande aux réseaux d'électricité des marchés où elles sont situées. Nos autres actifs de solutions durables, notamment de captage du carbone, aident les entreprises et certains pays à atteindre leurs objectifs de carboneutralité et à répondre à leurs besoins en énergie.

Grâce à notre envergure, à notre diversité et à la qualité de nos actifs, nous nous sommes taillé une place concurrentielle par rapport aux autres sociétés d'énergie renouvelable et de transition climatique. Notre vaste portefeuille de projets de développement et les occasions distinctives à notre portée offrent une valeur de rareté considérable et un grand potentiel de croissance à nos investisseurs.

Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie et un profil de distribution à long terme attrayant. Nous nous concentrons sur la distribution stable et durable avec une croissance notable se situant entre 5 % et 9 % par année, quels que soient les cycles de marché, des activités en cours et de nouveaux investissements. Nous sommes entièrement financées par nos flux de trésorerie générés en interne, étant donné l'inclusion dans la quasi-totalité de nos contrats de clauses d'indexation en fonction de l'inflation, l'accroissement potentiel des marges grâce à l'augmentation des produits et à des initiatives de réduction des coûts ainsi que la mise sur pied de nos projets de développement qui dégageront des rendements supérieurs. Pour compléter cette croissance interne, nous concluons des acquisitions en tirant parti de l'équipe de Brookfield, composée de plus de 100 professionnels en investissement à l'échelle mondiale qui se consacrent à la recherche et à la réalisation d'acquisitions relatives qui se présentent.

Stratégie d'investissement rigoureuse et à contre-courant. Notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital.

Approche prudente en matière de développement et de gestion d'actifs. Nous adoptons une approche prudente en matière de développement et de gestion d'actifs dans le cadre de laquelle nous cherchons à éliminer ce que nous appelons le « risque de corrélation » avant d'engager des capitaux importants. Pour ce faire, nous cherchons à obtenir du financement et à conclure des ententes avec les clients ainsi que des contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction simultanément afin d'avoir une bonne visibilité des flux de trésorerie et de pouvoir fixer nos rendements cibles. Dans la mesure du possible, nous cherchons à obtenir du financement à taux fixe, à conclure des ententes avec les clients indexés sur l'inflation et des contrats de construction complets afin de réduire l'incertitude au minimum.

Rapport de gestion

pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024

Le présent rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 a été préparé en date du 8 novembre 2024. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » et « notre société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion. Le terme « détenteurs de Brookfield » désigne Brookfield, Brookfield Wealth Solutions (auparavant Brookfield Reinsurance) et leurs parties liées.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») de Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »). Les porteurs des parts de société en commandite, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et des actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement « les porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement « les parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling et au peso colombien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>), ainsi que sur le site Web de la SEC (www.sec.gov/edgar.shtml) et celui de SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Présentation du rapport de gestion

PARTIE 1 – Faits saillants du troisième trimestre de 2024	17	PARTIE 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)	
		Dépenses d'investissement	40
PARTIE 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées	20	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	41
		Actions, parts et billets en circulation	43
		Dividendes et distributions	44
PARTIE 3 – Informations financières consolidées supplémentaires	22	Obligations contractuelles	44
Résumé des états consolidés de la situation financière	22	Informations financières supplémentaires	44
Transactions entre parties liées	23	Accords hors état de la situation financière	45
Capitaux propres	27		
		PARTIE 6 – Principales informations trimestrielles	46
PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata	29	Sommaire des résultats trimestriels historiques	46
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 30 septembre	29		
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	34	PARTIE 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes	51
Profil des contrats	36		
		PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement	53
PARTIE 5 – Situation de trésorerie et sources de financement	37		
Structure du capital et liquidités disponibles	37	PARTIE 9 – Mise en garde	58
Emprunts	39		

PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2024

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Informations financières choisies				
Produits.....	1 470 \$	1 179 \$	4 444 \$	3 715 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ¹	(181)	(64)	(455)	(135)
Perte de base et diluée par part de société en commandite ²	(0,32)	(0,14)	(0,83)	(0,34)
BAIIA ajusté au prorata ³	586	507	1 790	1 652
Fonds provenant des activités ³	278	253	913	840
Fonds provenant des activités par part ^{3, 4}	0,42	0,38	1,38	1,29
Distribution par part de société en commandite.....	0,36	0,34	1,07	1,01
Information sur l'exploitation				
Puissance (MW).....	35 225	25 902	35 225	25 902
Production totale (GWh)				
Production moyenne à long terme.....	22 266	16 800	69 675	52 989
Production réelle.....	18 819	15 870	59 721	52 698
Production au prorata (GWh)				
Production réelle.....	7 405	6 533	24 354	22 316

- ¹) Pour le trimestre et la période de neuf mois clos, comprend une perte de 92 millions \$ et de 238 millions \$ attribuable aux capitaux propres des commanditaires, une perte de 57 millions \$ et de 149 millions \$ attribuable aux actions échangeables de BEPC, une perte de 62 millions \$ et de 161 millions \$ attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield, et un résultat de 30 millions \$ et de 93 millions \$ attribuable à la participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.
- ²) Le nombre moyen de parts de société en commandite pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 s'est établi à respectivement 285,1 millions et 285,7 millions (respectivement 288,8 millions et 280,6 millions en 2023).
- ³) Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 9 – Mise en garde ».
- ⁴) Le nombre moyen de parts en circulation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 s'est établi à respectivement 663,2 millions et 663,8 millions (respectivement 666,9 millions et 654,2 millions en 2023) comprenant les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Situation de trésorerie et sources de financement		
Liquidités disponibles.....	4 550 \$	4 121 \$
Ratio d'endettement – société mère.....	13 %	12 %
Ratio d'endettement – consolidé.....	39 %	40 %
Emprunts sans recours – consolidé.....	89 %	91 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt fixe au prorata ¹	96 %	96 %
Emprunts de la société mère		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette.....	12 ans	10 ans
Taux d'intérêt moyen.....	4,4 %	4,3 %
Emprunts sans recours au prorata		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette.....	12 ans	12 ans
Taux d'intérêt moyen.....	5,4 %	5,4 %

- ¹) L'exposition totale aux taux variables est de 12 % (12 % en 2023) dont 8 % (8 % en 2023) se rapportent aux dettes à taux d'intérêt variables contractées dans certaines régions à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 278 millions \$, ou 0,42 \$ par part, soit une augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent soutenue par :

- l'apport provenant de la croissance, notamment des acquisitions ainsi que des nouveaux projets en développement d'une puissance supérieure à 5 300 MW ayant commencé leurs activités commerciales au cours des douze derniers mois;
- la vigueur des prix tout compris au sein de la majorité de notre portefeuille à l'échelle mondiale;
- la forte disponibilité des actifs à l'échelle de notre portefeuille.

Compte tenu de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, des profits et des pertes de change et sur les dérivés et d'autres éléments, la perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est élevée à 181 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024.

Nous visons toujours à être le partenaire de choix pour l'approvisionnement en énergie :

- Nous avons fait progresser nos initiatives commerciales en concluant des contrats visant à produire 6 100 GWh supplémentaires par année, y compris des contrats favorables visant nos centrales hydroélectriques, qui devraient dégager un produit tiré de financements additionnels pouvant atteindre 500 millions \$.

Situation de trésorerie et sources de financement

Notre bilan de premier ordre, assorti d'une note de crédit BBB+ de première qualité et d'un accès à différentes sources de financement, continue de nous distinguer sur le marché et de nous permettre de tirer parti des occasions d'investir lorsque les capitaux se font rares.

- Notre situation financière demeure robuste grâce aux liquidités disponibles d'environ 4,6 milliards \$ et notre modèle de financement durable fonctionne bien.
- Nous prévoyons réaliser des financements d'environ 30 milliards \$ au cours de l'exercice, dégagant un produit tiré de financements additionnels de près de 700 millions \$. Notre forte visibilité nous permettra, dans l'avenir, à continuer de dégager des capitaux importants grâce à ce levier.

Avec nos partenaires institutionnels, nous avons conclu de nouvelles ententes qui portent le produit tiré de ventes d'actifs depuis le début de l'exercice à plus de 2,3 milliards \$ (montant net de 1 milliard \$ pour Énergie Brookfield), ce qui nous permet de dégager un taux de rendement interne d'environ 25 % et un multiple de deux fois et demie le capital investi, notamment en ce qui concerne ce qui suit :

- Une plateforme d'énergie renouvelable acquise en 2018 couvrant le Portugal et l'Espagne qui comprend de l'énergie éolienne d'une puissance de 683 MW, de l'énergie solaire d'une puissance de 63 MW, de l'énergie solaire concentrée d'une puissance de 350 MW et un portefeuille de projets de développement d'une puissance de 1,6 GW. À la suite de l'acquisition, nous avons mis en œuvre notre plan d'affaires consistant à désinvestir dans les actifs secondaires, à améliorer les activités, à optimiser la structure du capital et à mettre en place une fonction pour le développement de l'entreprise, qui a permis de créer un levier de croissance interne pour l'entreprise. En septembre, nous avons convenu de vendre l'entreprise, à l'exception de centrales d'énergie solaire concentrée, pour un montant d'environ 730 millions \$ (montant net d'environ 430 millions \$ pour Énergie Brookfield), dégagant un produit total représentant le triple du capital que nous y avons investi.
- La vente partielle d'un portefeuille d'actifs éoliens d'une puissance de 845 MW, que nous avons acquis en 2021 et dans le cadre duquel nous avons réalisé l'un des plus importants projets de rééquipement de centrale éolienne à l'échelle mondiale de l'époque, ce qui a permis d'accroître la production d'environ 25 % et de prolonger la vie utile de la centrale d'environ 10 ans. Nous dégagerons près du double du capital investi lorsque nous procéderons à la vente de 50 % de notre participation pour un montant de 415 millions \$ (montant net d'environ 105 millions \$ pour Énergie Brookfield), tout en conservant une participation de 50 % et en continuant à exploiter l'actif.

- Notre coentreprise, détenant une capacité de stockage par pompage de plus de 2 GW, a été remise à neuf en collaboration avec notre partenaire pour en prolonger la vie des centrales de plus de 40 ans. De plus, nous avons renforcé la stratégie commerciale de l'entreprise, ce qui a permis de dégager un résultat sans précédent. En septembre, nous avons convenu de vendre notre participation de 25 % pour une contrepartie de 350 millions \$ (montant net de 100 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui représente plus de trois fois et demie le capital que nous y avons investi depuis que nous l'avons acquise en 2017.
- En novembre, nous avons conclu une entente en vue de réaliser notre premier investissement à cycle complet en Inde grâce à la vente d'un portefeuille d'environ 1 600 MW d'actifs d'énergie éolienne et d'énergie solaire en exploitation et en construction à un grand acteur du secteur des énergies renouvelables, ce qui nous permettra d'atteindre nos objectifs de rendement. La clôture de cette transaction devrait avoir lieu en partie au premier trimestre de 2025, puis en 2026, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

Croissance et développement

Nous avons investi, ou convenu d'investir avec nos partenaires institutionnels un montant en capital de 2,3 milliards \$ (montant net d'environ 500 millions \$ pour Énergie Brookfield), diversifiant ainsi davantage nos activités, notamment :

- Nous avons annoncé un partenariat stratégique avec un producteur d'électrocarburants de premier plan, en vue d'investir jusqu'à 1,1 milliard \$ (montant net de 220 millions \$ pour Énergie Brookfield). Nous investirons initialement 200 millions \$ en titres de capitaux propres structurés (montant net de 40 millions \$ pour Énergie Brookfield) pour la construction d'une installation de production dans l'ouest du Texas, dont la capacité fait entièrement l'objet d'un contrat d'achat ferme auprès de transporteurs aériens mondiaux de premier plan. En outre, nous aurons le droit exclusif d'investir jusqu'à 850 millions \$ (montant net de 170 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans de futurs projets répondant à nos critères d'investissement.
- Après la fin du trimestre, nous avons convenu d'établir un partenariat avec un chef de file mondial de l'énergie éolienne en mer pour acquérir une participation de 12 % dans un portefeuille de projets en exploitation au Royaume-Uni d'une puissance d'environ 3,5 MW pour une valeur d'entreprise d'environ 2,3 milliards \$ (montant net de 570 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Nous continuons à faire avancer nos activités de développement :

- Nous avons continué à faire croître et à faire avancer notre portefeuille de projets en développement, qui compte à l'heure actuelle une puissance de 200 000 MW, dont une tranche d'environ 65 000 MW est à un stade avancé. Nous prévoyons mettre en service une capacité d'environ 7 000 MW au cours de l'exercice, un chiffre inégalé dans notre histoire, qui générera un apport d'environ 90 millions \$ au titre des fonds provenant des activités annuelles supplémentaires. Nous prévoyons livrer des projets d'une puissance d'environ 8 000 MW en 2025 et d'environ 9 000 MW en 2026, alors que nous continuons d'élargir nos activités de développement au rythme de la croissance de nos capacités et de l'expansion de notre présence mondiale.

PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Produits	1 470 \$	1 179 \$	4 444 \$	3 715 \$
Coûts d'exploitation directs	(623)	(496)	(1 875)	(1 322)
Coûts de service de gestion.....	(59)	(43)	(157)	(155)
Charge d'intérêts.....	(514)	(370)	(1 479)	(1 166)
Charge d'amortissement.....	(514)	(448)	(1 533)	(1 335)
Charge d'impôt	9	(21)	(24)	(64)
Résultat net	(39) \$	24 \$	(197) \$	352 \$
	Taux de change moyen en \$ US			
\$ CA	1,36	1,34	1,36	1,35
€	0,91	0,92	0,92	0,92
R\$.....	5,55	4,88	5,24	5,01
COP.....	4 095	4 048	3 979	4 413

Analyse des écarts pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Les produits totalisant 1 470 millions \$ représentent une augmentation de 291 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités, de l'indexation sur l'inflation de notre production visée par contrat et d'une forte disponibilité des actifs. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 196 millions \$ et 4 509 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 14 millions \$ et une réduction de la production de 159 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont augmenté de 127 millions \$ puisque l'avantage tiré de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat dans nos actifs au Canada, au Brésil et en Colombie, de la vigueur des prix dans le cadre de nos récentes initiatives de renégociation de contrats de nos actifs hydroélectriques et de l'augmentation des ressources dans nos centrales hydroélectriques au Canada, au Brésil et en Colombie, et de la hausse de l'apport de nos actifs réglementés en Espagne a été contrebalancé en partie par la baisse des ressources de notre portefeuille hydroélectrique aux États-Unis.

Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, la dépréciation du dollar canadien, du peso colombien et du réal par rapport au dollar américain a été contrebalancée en partie par le raffermissement de l'euro, ce qui a entraîné une baisse des revenus de 18 millions \$. Cette baisse a été contrebalancée par l'effet de change favorable de 5 millions \$ sur les coûts d'exploitation directs et la charge d'intérêts pour le trimestre.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 623 millions \$ représentent une augmentation de 127 millions \$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout des coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales, notamment la croissance de nos activités, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement.

Les coûts de service de gestion totalisant 59 millions \$ représentent une augmentation de 16 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La charge d'intérêts de 514 millions \$ représente une augmentation de 144 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement des acquisitions récentes et des initiatives de financement visant à financer les activités de développement.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 514 millions \$, ce qui représente une hausse de 66 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la croissance de nos activités.

La perte nette s'est élevée à 39 millions \$, soit une diminution de 63 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison des éléments susmentionnés et d'un profit à la vente d'actifs éoliens secondaires favorable à l'exercice précédent.

Analyse des écarts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Les produits totalisant 4 444 millions \$ représentent une augmentation de 729 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités, de l'indexation sur l'inflation de notre production visée par contrat et d'une forte disponibilité des actifs. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 648 millions \$ et 12 548 GWh, le tout en partie contrebalancé par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 63 millions \$ et une réduction de la production de 823 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont augmenté de 69 millions \$ puisque l'avantage tiré de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat dans nos actifs au Canada, au Brésil et en Colombie a été contrebalancé par la baisse des ressources de nos portefeuilles hydroélectriques au Canada et en Colombie.

Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, le raffermissement du peso colombien par rapport au dollar américain a été contrebalancé en partie par une certaine dépréciation du réal et du dollar canadien, ce qui a entraîné une hausse des revenus de 75 millions \$. Cette hausse a été en partie contrebalancée par l'effet de change défavorable de 71 millions \$ sur les coûts d'exploitation directs et la charge d'intérêts pour l'exercice.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 1 875 millions \$ représentent une augmentation de 553 millions \$ en regard de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout des coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales et de l'augmentation des achats d'électricité en Colombie, dont le coût est transféré aux consommateurs, ainsi que des fluctuations des taux de change déjà mentionnées, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement.

Les coûts de service de gestion totalisant 157 millions \$ représentent une augmentation de 2 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La charge d'intérêts de 1 479 millions \$ représente une augmentation de 313 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison des acquisitions récentes et des initiatives de financement des activités de développement et des fluctuations des taux de change déjà mentionnées.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 1 533 millions \$, ce qui représente une hausse de 198 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et est attribuable à la croissance de nos activités et au raffermissement du peso colombien par rapport au dollar américain.

La perte nette s'est élevée à 197 millions \$, soit une diminution de 549 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison des éléments déjà mentionnés et d'un profit à la vente d'actifs éoliens secondaires favorable à l'exercice précédent.

PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actifs détenus en vue de la vente	2 643 \$	— \$
Actifs courants	6 484	4 610
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2 178	2 546
Immobilisations corporelles à la juste valeur	61 389	64 005
Total de l'actif	75 173	76 128
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	1 576	—
Emprunts de la société mère	4 160	2 833
Emprunts sans recours	25 307	26 869
Passifs d'impôt différé	6 777	7 174
Total du passif et des capitaux propres	75 173	76 128
	Taux de change au comptant en \$ US	
\$ CA	1,35	1,33
€	0,90	0,91
R\$	5,45	4,84
COP	4 164	3 822

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 61,4 milliards \$ au 30 septembre 2024, contre 64,0 milliards \$ au 31 décembre 2023, soit une diminution de 2,6 milliards \$. Les acquisitions que nous avons réalisées au cours de l'exercice, notamment un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation d'une puissance de 524 MW et d'actifs d'énergie éolienne et d'énergie solaire en développement d'une puissance de 2,75 GW en Inde, un portefeuille composé d'actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 103 MW ainsi que des actifs de production décentralisée en développement d'une puissance de 2,2 GW en Corée du Sud, ont mené à une augmentation des immobilisations corporelles de 0,3 milliard \$. Nos investissements continus dans le développement d'actifs de production d'électricité ont mené à une augmentation des immobilisations corporelles de 2,5 milliards \$. L'augmentation a été contrebalancée par la cession ou le classement d'une tranche des immobilisations corporelles de 2,4 milliards \$ comme actifs détenus en vue de la vente, le raffermissement du dollar américain par rapport à la plupart des devises ayant entraîné une diminution de 1,5 milliard \$ des immobilisations corporelles et une charge d'amortissement de 1,5 milliard \$.

Actifs détenus en vue de la vente et passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente et les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente s'élevaient à respectivement 2 643 millions \$ et 1 576 millions \$ au 30 septembre 2024, contre respectivement néant et néant au 31 décembre 2023.

Au cours du deuxième trimestre de 2024, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une centrale hydroélectrique aux États-Unis d'une puissance de 30 MW, d'un portefeuille de centrales alimentées à la biomasse au Brésil d'une puissance de 85 MW et d'une centrale de stockage par batteries aux États-Unis d'une puissance de 60 MW.

Au cours du troisième trimestre de 2024, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne au Royaume-Uni d'une puissance de 67 MW.

Au 30 septembre 2024, les actifs détenus en vue de la vente étaient composés d'un portefeuille d'actifs de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance de 6 MW, d'un portefeuille de centrales hydroélectriques au Brésil d'une puissance de 90 MW, d'une participation de 25 % dans des centrales de stockage par pompage au Royaume-Uni d'une puissance de 2 GW, d'une centrale alimentée à la biomasse au Brésil d'une puissance de 30 MW, d'un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne en Espagne et au Portugal d'une puissance de 682 MW, d'un portefeuille d'actifs d'énergie solaire en Espagne d'une puissance de 63 MW et d'un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne et d'énergie solaire en Inde d'une puissance de 1 004 MW.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Corporation.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité (CAÉ) à long terme visant ses centrales hydroélectriques de New York. Brookfield maintiendra le prix qu'Énergie Brookfield reçoit pour l'énergie produite par certaines centrales aux États-Unis.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des partenaires institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Fund V, au Brookfield Infrastructure Income Fund, au Brookfield Global Transition Fund I, au Brookfield Global Transition Fund II et au Brookfield Infrastructure Debt Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a accès à du financement au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2024, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate, majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation. Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 septembre 2024, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2023). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 s'est établie à néant (néant en 2023).

Au cours du troisième trimestre de 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre une participation de 50 % dans un portefeuille d'actifs éoliens aux États-Unis d'une puissance de 845 MW pour une contrepartie d'environ 400 millions \$ (montant net d'environ 100 millions \$ pour Énergie Brookfield), dont une tranche de 25 % a été vendue à une société affiliée de Brookfield à une valeur équivalente à celle convenue avec la tierce partie qui a acquis la participation de 25 % restante dans le portefeuille dans le cadre de la transaction. Après la vente partielle, Énergie Brookfield demeurera en contrôle du portefeuille.

Après la fin du trimestre, BEPC, Énergie Brookfield, Brookfield Corporation et 1505127 B.C. Ltd. (la « nouvelle BEPC ») ont conclu une convention (la « convention d'arrangement ») en vue de réaliser une réorganisation (l'« arrangement ») qui permet de conserver les avantages de la structure d'entreprise d'Énergie Brookfield, tout en répondant aux modifications proposées de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), qui devraient entraîner des coûts supplémentaires pour BEPC si aucune mesure n'est prise. L'arrangement devrait prévoir un report d'impôt pour la grande majorité des investisseurs, y compris les actionnaires du Canada et des États-Unis. Conformément à l'arrangement, les actionnaires de BEPC continueront de détenir des titres économiquement équivalents qui feront l'objet d'avantages économiques et d'une gouvernance pareils à ceux qui accompagnent tout investissement dans Énergie Brookfield à l'heure actuelle.

Conformément à l'arrangement, entre autres, i) les porteurs d'actions échangeables de BEPC autres que des actions de Brookfield Corporation et de ses filiales (les « actionnaires publics ») se verront remettre une (1) nouvelle action à droit de vote subalterne échangeable du capital de la nouvelle BEPC (les « nouvelles actions échangeables ») pour chaque action échangeable de BEPC détenue; ii) les statuts de BEPC seront modifiés pour créer des actions échangeables à droit de vote subalterne de catégorie A.1 (les « actions de catégorie A.1 ») et des actions échangeables sans droit de vote de catégorie A.2 (les « actions de catégorie A.2 »); iii) la nouvelle BEPC transférera à la société les actions échangeables de BEPC qu'elle reçoit des actionnaires publics à BEPC en échange d'actions de catégorie A.1, et Brookfield Corporation et ses filiales transféreront à BEPC leurs actions échangeables de BEPC en échange d'actions de catégorie A.2; iv) les actions échangeables de BEPC seront annulées; v) la nouvelle BEPC sera renommée « Brookfield Renewable Corporation » et BEPC sera renommée « Brookfield Renewable Holdings Corporation »; et vi) les nouvelles actions échangeables seront cotées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEPC » (le symbole boursier actuel de la société).

L'arrangement demeure assujéti à la réception de l'approbation du tribunal et des actionnaires, ainsi qu'à la satisfaction de certaines conditions habituelles, et devrait être conclu au quatrième trimestre de 2024.

De plus, notre société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 28, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités au 31 décembre 2023 d'Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	4 \$	— \$	12 \$	12 \$
Coûts d'exploitation directs				
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services	(4)	(2)	(9)	(7)
Charge d'intérêts				
Emprunts.....	(22) \$	(9) \$	(49) \$	(21) \$
Désactualisation du solde des contrats	(4)	(3)	(21)	(18)
	(26) \$	(12) \$	(70) \$	(39) \$
Autres				
Produit tiré des distributions	— \$	2 \$	3 \$	7 \$
Autres services entre parties liées	(3) \$	(4) \$	(1) \$	(3) \$
Profit sur les instruments financiers.....	1 \$	13 \$	3 \$	22 \$
Coûts de service de gestion.....	(59) \$	(43) \$	(157) \$	(155) \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actifs courants			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	66 \$	61 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield ¹	264	1 386
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	17	57
		<u>281</u>	<u>1 443</u>
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	134	—
Actifs détenus en vue de la vente			
Actifs non courants			
Actifs liés à des instruments financiers	Brookfield.....	—	170
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	274	314
Montants à recevoir de parties liées	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	9	135
Passifs courants			
Passif sur contrat	Brookfield.....	43	35
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Wealth.....	—	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ²	606	541
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	10	13
	Brookfield Wealth.....	229	242
	Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	42	39
		<u>887</u>	<u>835</u>
Passifs détenus en vue de la vente	Brookfield.....	33	—
Passifs non courants			
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Wealth.....	16	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ²	451	496
	Brookfield Wealth.....	203	208
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	27	1
		<u>681</u>	<u>705</u>
Emprunts de la société mère	Brookfield Wealth.....	7	8
Emprunts sans recours	Brookfield Wealth.....	68	101
Autres passifs non courants			
Passif sur contrat	Brookfield.....	685	680
Capitaux propres			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Wealth.....	11 \$	11 \$

1) Comprennent des montants à recevoir de 191 millions \$ (1 328 millions \$ en 2023) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.

2) Comprennent des montants à payer de respectivement néant (6 millions \$ en 2023), 78 millions \$ (81 millions \$ en 2023) et 317 millions \$ (307 millions \$ en 2023) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund I et Brookfield Global Transition Fund II.

CAPITAUX PROPRES

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,20 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative au 30 septembre 2024 est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de 31 millions \$ et de 96 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (respectivement 28 millions \$ et 83 millions \$ en 2023).

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 septembre 2024, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Au cours du troisième trimestre de 2024, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les actions privilégiées de catégorie A, série 3, pour une période de cinq ans à partir du 1^{er} août 2024, qui seront versées à un taux annuel de 6,519 %.

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation, soit jusqu'au 17 décembre 2024 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023.

Billets subordonnés perpétuels

Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état consolidé de la situation financière d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield a engagé des intérêts de 10 millions \$ et de 27 millions \$ sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (respectivement 8 millions \$ et 22 millions \$ en 2023). Les intérêts engagés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Au cours du premier trimestre de 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur de 150 millions \$ au taux fixe de 7,25 %.

Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A (les « parts de société en commandite privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs.

Au cours du deuxième trimestre de 2024, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts privilégiées de série 15 en circulation en contrepartie de 175 millions \$ CA.

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2024, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC

Au 30 septembre 2024, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 48 % d'Énergie Brookfield sur une base entièrement échangeable. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte, soit 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, sur une base combinée. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, Énergie Brookfield a émis respectivement 58 696 et 216 208 parts de société en commandite (respectivement 93 728 et 231 007 parts de société en commandite en 2023) dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 2 millions \$ et 6 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 6 millions \$ en 2023).

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 193 et 10 335 actions échangeables (respectivement 5 150 et 7 725 actions échangeables de BEPC en 2023) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite totalisant moins de 1 million \$ de parts de société en commandite (moins de 1 million \$ en 2023).

En décembre 2023, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 361 497 parts de société en commandite et 8 982 586 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2024, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, respectivement néant et 2 279 654 parts de société en commandite (469 300 parts de société en commandite en 2023) ont été rachetées pour un coût total de respectivement néant et 52 millions \$ (montant de 12 millions \$ en 2023). Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, respectivement néant et 2 279 654 parts de société en commandite (469 300 parts de société en commandite en 2023) ont été annulées. Aucune part échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, lesquelles sont des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ¹		Fonds provenant des activités	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	2 333	2 543	2 449	2 445	208 \$	221 \$	116 \$	138 \$	44 \$	75 \$
Brésil	862	813	1 032	1 035	48	62	33	45	28	38
Colombie.....	810	705	886	892	87	74	50	39	24	16
	4 005	4 061	4 367	4 372	343	357	199	222	96	129
Énergie éolienne.....	1 751	1 277	2 072	1 575	133	102	109	123	80	95
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	1 152	687	1 363	880	145	82	158	75	127	51
Énergie décentralisée et stockage.....	412	361	330	283	64	61	95	40	85	29
Solutions durables	—	—	—	—	119	21	32	10	30	9
Siège social	—	—	—	—	—	—	(7)	37	(140)	(60)
Total.....	7 320	6 386	8 132	7 110	804 \$	623 \$	586 \$	507 \$	278 \$	253 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits	343 \$	357 \$
Autres produits.....	7	4
Coûts d'exploitation directs	(151)	(139)
BAIIA ajusté ¹	199	222
Charge d'intérêts.....	(93)	(92)
Impôt exigible.....	(10)	(1)
Fonds provenant des activités	96 \$	129 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i>	4 367	4 372
<i>Production (GWh) – réelle</i>	4 005	4 061
<i>Produits moyens par MWh²</i>	74	77

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

Le tableau suivant présente les résultats au prorata, par secteur géographique des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh ¹		BAIIA ajusté ²		Fonds provenant des activités	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Amérique du Nord								
États-Unis	1 498	1 749	87 \$	85 \$	71 \$	93 \$	28 \$	56 \$
Canada	835	794	61	61	45	45	16	19
	2 333	2 543	78	78	116	138	44	75
Brésil.....	862	813	57	76	33	45	28	38
Colombie.....	810	705	83	77	50	39	24	16
Total	4 005	4 061	74 \$	77 \$	199 \$	222 \$	96 \$	129 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

Amérique du Nord

Les fonds provenant des activités en Amérique du Nord se sont établis à 44 millions \$, en regard de 75 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, l'avantage tiré de l'augmentation des produits moyens par MWh attribuable aux initiatives de renégociation de contrats et à l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat ayant été contrebalancé par la baisse des ressources et la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Brésil

Les fonds provenant des activités au Brésil se sont établis à 28 millions \$ par rapport à 38 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, l'avantage tiré de l'augmentation de la production et de l'indexation sur l'inflation de notre production visée par contrat ayant été contrebalancé par des initiatives commerciales favorables aux résultats de l'exercice précédent et par la dépréciation du réal par rapport au dollar américain.

Colombie

Les fonds provenant des activités en Colombie se sont fixés à 24 millions \$ comparativement à 16 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'intensification de la production et de l'augmentation des produits moyens par MWh découlant d'initiatives de renégociation de contrats et de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits	133 \$	102 \$
Autres produits	31	56
Coûts d'exploitation directs	(55)	(35)
BAlIA ajusté ¹	109	123
Charge d'intérêts	(34)	(30)
Impôt exigible	5	2
Fonds provenant des activités	80 \$	95 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i>	2 072	1 575
<i>Production (GWh) – réelle</i>	1 751	1 277

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

³⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de normaliser l'incidence trimestrielle des prix du marché sur nos actifs à tarifs réglementés en Espagne. Les prix normalisés ont été calculés à l'aide des paramètres réglementés de la période respective.

Les fonds provenant des activités d'énergie éolienne se sont élevés à 80 millions \$ en 2024 comparativement à 95 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ajustés pour tenir compte de la vente d'actifs en développement, les fonds provenant des activités ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison de l'avantage tiré de l'acquisition et de la mise en service récentes de centrales et de la hausse de l'apport de nos actifs en Espagne en raison des ajustements apportés au prix réglementé de ces actifs au cours de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE DESTINÉE AUX RÉSEAUX PUBLICS AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire destinée aux réseaux publics pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits	145 \$	82 \$
Autres produits	41	14
Coûts d'exploitation directs	(28)	(21)
BAlIA ajusté ¹	158	75
Charge d'intérêts	(30)	(28)
Impôt exigible	(1)	4
Fonds provenant des activités	127 \$	51 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i>	1 363	880
<i>Production (GWh) – réelle</i>	1 152	687

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités d'énergie solaire destinée aux réseaux publics se sont établis à 127 millions \$ en regard de 51 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'avantage tiré des centrales récemment acquises et mises en service sur une base comparable et de la hausse de l'apport de nos actifs en Espagne en raison des ajustements apportés au prix réglementé de ces actifs au cours de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DU SECTEUR ÉNERGIE DÉCENTRALISÉE ET STOCKAGE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur énergie décentralisée et solutions durables pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits.....	64 \$	61 \$
Autres produits	54	2
Coûts d'exploitation directs	(23)	(23)
BAIIA ajusté ¹	95	40
Charge d'intérêts.....	(10)	(10)
Impôt exigible.....	—	(1)
Fonds provenant des activités	85 \$	29 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>330</i>	<i>283</i>

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités de notre secteur énergie décentralisée et solutions durables se sont fixés à 85 millions \$ comparativement à 29 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'avantage tiré des centrales récemment acquises et mises en service et la hausse de l'apport de nos activités de stockage par pompage au Royaume-Uni.

ACTIVITÉS DU SECTEUR SOLUTIONS DURABLES AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur solutions durables pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Produits.....	119 \$	21 \$
Autres produits	8	2
Coûts d'exploitation directs	(95)	(13)
BAIIA ajusté ¹	32	10
Charge d'intérêts.....	(5)	1
Impôt exigible.....	3	(2)
Fonds provenant des activités	30 \$	9 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités liées aux solutions durables se sont établis à 30 millions \$ en 2024 comparativement à 9 millions \$ pour l'exercice précédent en raison de la croissance et de nos activités de développement, notamment notre investissement dans une entreprise mondiale spécialisée dans les services nucléaires.

SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024	2023
Autres produits	2 \$	46 \$
Coûts d'exploitation directs	(9)	(9)
BAIIA ajusté ¹	(7)	37
Coûts de service de gestion.....	(59)	(43)
Charge d'intérêts.....	(48)	(28)
Distributions ²	(26)	(26)
Fonds provenant des activités	(140) \$	(60) \$

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ Distributions sur les parts privilégiées, les actions privilégiées de catégorie A et les billets subordonnés perpétuels.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Résultat net.....	(39) \$	24 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	514	448
Charge (recouvrement) d'impôt différé	29	12
Profit de change et sur les instruments financiers	(186)	(114)
Divers ¹	142	9
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(182)	(126)
Fonds provenant des activités.....	278 \$	253 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et d'autres couvertures, les revenus tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, les crédits d'impôt transférables et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 30 septembre :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Perte de base par part de société en commandite ¹	(0,32) \$	(0,14) \$
Charge d'amortissement.....	0,39	0,38
Profit de change et sur les instruments financiers.....	(0,06)	(0,05)
Recouvrement d'impôt différé	—	(0,01)
Divers ²	0,41	0,20
Fonds provenant des activités par part ³	0,42 \$	0,38 \$

¹⁾ Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 285,1 millions (288,8 millions en 2023).

²⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et d'autres couvertures, les revenus tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, les crédits d'impôt transférables et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités, ainsi que les montants attribuables aux porteurs de parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables.

³⁾ Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 663,2 millions (666,9 millions en 2023), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	(5) \$	(4) \$	60 \$	(71) \$	63 \$	48 \$	2 \$	(132) \$	(39) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	105	16	37	215	103	34	4	—	514
(Recouvrement) charge d'impôt différé.....	9	(1)	1	(15)	15	33	—	(13)	29
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers.....	(39)	12	6	32	(60)	(127)	(23)	13	(186)
Divers ¹	(3)	6	1	(11)	38	75	27	9	142
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	59	59
Charge d'intérêts.....	88	9	89	126	94	49	1	58	514
Charge (recouvrement) d'impôt exigible.....	1	2	29	(9)	(37)	(23)	—	(1)	(38)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(40)	(7)	(173)	(158)	(58)	6	21	—	(409)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	116 \$	33 \$	50 \$	109 \$	158 \$	95 \$	32 \$	(7) \$	586 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et d'autres couvertures, les revenus tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, les crédits d'impôt transférables et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	(16) \$	8 \$	33 \$	61 \$	26 \$	10 \$	(22) \$	(76) \$	24 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	105	26	34	164	83	28	7	1	448
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	(29)	(1)	3	49	(17)	4	—	3	12
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	(9)	1	1	(74)	(29)	(40)	18	18	(114)
Divers ¹	(2)	4	1	19	(14)	4	13	(16)	9
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	43	43
Charge d'intérêts.....	75	12	97	64	53	32	11	26	370
Charge d'impôt exigible.....	—	2	6	3	(4)	—	—	2	9
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	14	(7)	(136)	(163)	(23)	2	(17)	36	(294)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	138 \$	45 \$	39 \$	123 \$	75 \$	40 \$	10 \$	37 \$	507 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et d'autres couvertures, les revenus tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, les crédits d'impôt transférables et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous exploitons nos activités d'énergie en concluant des contrats pour disposer d'un fort degré de prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité augmenteront en raison de l'électrification de l'économie mondiale, notamment dans les secteurs industriels et du transport, et du recours accru au numérique. Nous estimons par ailleurs que la demande d'énergie propre s'accroîtra, car la production à partir de sources renouvelables est la forme la moins chère de production d'électricité, en plus d'une plus grande prise de conscience en matière de changements climatiques et d'exigences imposées par la législation de certaines régions afin de moins dépendre de l'énergie produite à partir de combustibles fossiles.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d'électricité représente actuellement le seul mécanisme d'achat et de vente d'électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats d'énergie que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, au Brésil, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte de nos portefeuilles d'actifs hydroélectriques au Brésil et en Colombie, où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 90 % et 80 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille d'énergie s'élève à 13 ans (au prorata).

(En GWh, sauf indication contraire)	Solde en 2024	2025	2026	2027	2028
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ¹	1 710	6 935	6 323	5 657	5 064
Canada	830	3 620	4 058	4 058	4 058
	<u>2 540</u>	<u>10 555</u>	<u>10 381</u>	<u>9 715</u>	<u>9 122</u>
Énergie éolienne	2 228	8 442	8 350	8 094	7 948
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	1 133	4 183	4 186	4 177	4 138
Énergie décentralisée et stockage	247	1 118	1 102	1 084	1 070
Solutions durables.....	9	47	44	44	43
	<u>6 157</u>	<u>24 345</u>	<u>24 063</u>	<u>23 114</u>	<u>22 321</u>
Production visée par contrat au prorata.....	496	3 387	3 669	4 618	5 411
	<u>6 653</u>	<u>27 732</u>	<u>27 732</u>	<u>27 732</u>	<u>27 732</u>
Production moyenne à long terme au prorata	11 481	47 352	47 352	47 352	47 352
	<u>18 134</u>	<u>75 084</u>	<u>75 084</u>	<u>75 084</u>	<u>75 084</u>
Production moyenne à long terme totale.....					
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata	93 %	88 %	87 %	83 %	80 %
Prix par MWh – production totale au prorata.....	77 \$	77 \$	79 \$	80 \$	82 \$

¹⁾ Comprend la production de 334 GWh pour 2024, 1 267 GWh pour 2025, 1 343 GWh pour 2026, 655 GWh pour 2027 et 63 GWh pour 2028, garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 14 ans en Amérique du Nord, à 13 ans en Europe, à 10 ans au Brésil, à 4 ans en Colombie et à 16 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous prévoyons une incidence positive nette sur les flux de trésorerie.

En ce qui concerne le portefeuille en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non contractuelle de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes de réglementation de l'électricité (33 %), sociétés de distribution (23 %), utilisateurs commerciaux et industriels (32 %) et Brookfield (12 %).

PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et est à environ 89 % sans recours.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Siège social		Données consolidées	
	30 sept. 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2024	31 déc. 2023
Facilité de crédit de la société mère ¹	100 \$	— \$	100 \$	— \$
Papier commercial ¹	876	183	876	183
Dette				
Billets à moyen terme ²	3 199	2 660	3 199	2 660
Emprunts sans recours ³	—	—	25 496	27 020
	3 199	2 660	28 695	29 680
Passifs d'impôt différé, montant net ⁴	—	—	6 493	6 930
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	18 471	18 863
Actions privilégiées	571	583	571	583
Billets subordonnés perpétuels	738	592	738	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	634	760	634	760
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	7 539	9 181	7 539	9 181
Total de la structure du capital	12 681 \$	13 776 \$	63 141 \$	66 589 \$
Ratio d'endettement	25 %	19 %	45 %	45 %
Ratio d'endettement (valeur de marché) ⁵	13 %	12 %	39 %	40 %

¹⁾ Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 15 millions \$ (10 millions \$ en 2023), déduction faite des primes non amorties.

³⁾ Les emprunts consolidés sans recours comprenaient un montant de 1 185 millions \$ (2 626 millions \$ en 2023) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais contractée auprès d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 166 millions \$ (140 millions \$ en 2023) et des primes non amorties de 23 millions \$ (11 millions \$ en 2023).

⁴⁾ Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

⁵⁾ Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des billets subordonnés perpétuels, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield	564 \$	567 \$
Placements dans des titres négociables	166	309
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées.....	2 450	2 375
Emprunts effectués sur les facilités de crédit ¹	(100)	(165)
Facilité de lettres de crédit autorisée	500	500
Lettres de crédit émises	(314)	(307)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 536	2 403
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata.....	1 284	842
Liquidités disponibles	4 550 \$	4 121 \$

¹⁾ Se rapportent à des lettres de crédit émises sur les facilités de crédit d'Énergie Brookfield.

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme sur le plan de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à un financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, le financement additionnel au moyen d'emprunts sans recours et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

	30 septembre 2024			31 décembre 2023		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%) ¹	Durée (en années)	Total ¹	Taux d'intérêt (%) ¹	Durée (en années)	Total ¹
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)						
Emprunts de la société mère						
Facilités de crédit	6,6	5	100 \$	s. o.	5	— \$
Papier commercial.....	5,5	<1	876	6,0	<1	183
Billets à moyen terme.....	4,4	12	3 199	4,3	10	2 660
Emprunts sans recours au prorata ²						
Hydroélectricité.....	6,0	12	5 171	6,0	12	5 215
Énergie éolienne.....	4,9	10	2 176	5,0	9	2 408
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	4,7	12	2 445	5,1	13	2 596
Énergie décentralisée et stockage.....	4,2	8	829	4,5	8	917
Solutions durables	6,9	6	398	6,6	7	391
	5,4	12	11 019	5,4	12	11 527
			15 194			14 370
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties.....						
			(102)			(88)
			15 092			14 282
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.....						
			(1 060)			(991)
Participations ne donnant pas le contrôle et autres ³						
			15 435			16 411
Selon les états financiers IFRS.....						
			29 467 \$			29 702 \$

¹⁾ Comprend le rendement en trésorerie lié aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.

²⁾ Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement » pour de plus amples renseignements sur la dette au prorata.

³⁾ Comprennent les passifs donnant droit à des avantages fiscaux.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 30 septembre 2024 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2024	2025	2026	2027	2028	Par la suite	Total
Remboursements de capital des emprunts¹							
Billets à moyen terme ²	— \$	296 \$	— \$	370 \$	— \$	2 533 \$	3 199 \$
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	5	394	311	165	175	1 491	2 541
Énergie éolienne	21	78	73	8	186	303	669
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	2	48	55	8	172	306	591
Énergie décentralisée et stockage....	—	158	—	40	90	106	394
Solutions durables.....	1	3	3	2	14	335	358
	29	681	442	223	637	2 541	4 553
Amortissement des remboursements de capital des emprunts							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	33	147	171	145	169	1 965	2 630
Énergie éolienne	57	156	142	135	134	883	1 507
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	51	145	141	144	140	1 233	1 854
Énergie décentralisée et stockage....	11	36	34	28	29	297	435
Solutions durables.....	2	6	5	5	5	17	40
	154	490	493	457	477	4 395	6 466
Total.....	183 \$	1 467 \$	935 \$	1 050 \$	1 114 \$	9 469 \$	14 218 \$

¹⁾ Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 15 millions \$ (10 millions \$ en 2023), déduction faite des primes non amorties.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à très court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants à la renégociation, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2028 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités, combinés à de la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres de créance et d'actions privilégiées. En outre, nous disposons de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,45 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux et ont toujours plutôt servi et devraient continuer à servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :				
Activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement	379 \$	291 \$	1 149 \$	1 192 \$
Variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées	14	5	98	44
Variation nette des soldes du fonds de roulement	105	67	(194)	172
Activités d'exploitation	498	363	1 053	1 408
Activités de financement	572	10	1 901	520
Activités d'investissement	(1 010)	(530)	(2 739)	(1 906)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	16	(16)	(28)	14
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	76 \$	(173) \$	187 \$	36 \$

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement, se sont établis à respectivement 379 millions \$ et 1 149 millions \$, par rapport à respectivement 291 millions \$ et 1 192 millions \$ en 2023, ce qui traduit le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours des deux périodes.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, respectivement 572 millions \$ et 1 901 millions \$. Comme nous l'expliquons ci-après, notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de capital nous ont permis de financer la croissance et de dégager, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, un produit net de 1 008 millions \$ et 3 452 millions \$ provenant de financements de la société mère et de financements sans recours, notamment l'émission de billets à moyen terme totalisant 800 millions \$ CA (587 millions \$) et l'émission de billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 150 millions \$, et d'entrées de trésorerie nettes provenant de parties liées et d'apports en capital net des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, les distributions versées aux porteurs de parts se sont établies à respectivement 267 millions \$ et 798 millions \$ (respectivement 250 millions \$ et 739 millions \$ en 2023). Nous avons porté nos distributions à 1,42 \$ par part de société en commandite en 2024 sur une base annualisée (1,35 \$ en 2023), soit une hausse de 5,2 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2024. Celles versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées, aux porteurs de billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 se sont élevées à respectivement 169 millions \$ et 570 millions \$ (respectivement 265 millions \$ et 714 millions \$ en 2023).

Le remboursement et le rachat d'instruments de capitaux propres au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 se sont élevés à respectivement néant et 183 millions \$ (respectivement, 12 millions \$ et 12 millions \$ en 2023).

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement et provenant de celles-ci ont totalisé respectivement 10 millions \$ et 520 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023. Notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de financement nous ont permis de financer la croissance et de dégager, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, un produit net de 2 milliards \$, notamment l'émission de billets à moyen terme totalisant 400 millions \$ CA (293 millions \$), ainsi qu'un produit de 630 millions \$ par suite d'un financement par capitaux propres, déduction faite de coûts de transaction, par voie de prise ferme visant les parts de société en commandite et les actions échangeables de BEPC, ainsi que d'un placement privé de parts de société en commandite simultané au cours du deuxième trimestre de 2023.

Activités d'investissement

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à respectivement 1 010 millions \$ et 2 739 millions \$. Au cours de l'exercice, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 109 millions \$, notamment dans un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation d'une puissance de 524 MW et d'actifs éoliens et solaires en développement en Inde d'une puissance de 2,75 GW, un portefeuille d'actifs en exploitation d'une puissance de 103 MW et d'actifs de production décentralisée en développement en Corée du Sud d'une puissance de 2,2 GW, ainsi que des placements visant à accroître nos participations dans une plateforme d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan.

Notre investissement continu, y compris la construction et le développement de projets d'énergie éolienne, d'énergie solaire, de production décentralisée et de stockage en développement aux États-Unis d'une puissance d'environ 3 770 MW, de projets d'énergie éolienne et d'énergie solaire en développement au Brésil d'une puissance de 660 MW et d'actifs d'énergie éolienne et d'énergie solaire en développement en Inde d'une puissance de 1 070 MW, ainsi que des injections de capitaux supplémentaires dans nos investissements structurés et dans nos participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, s'est élevé à 1 008 millions \$ et à 2 999 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, nous avons dégagé des produits de 154 millions \$ et de 437 millions \$ de la vente d'un actif hydroélectrique de 30 MW et d'un actif de stockage par batteries de 60 MW aux États-Unis, d'un portefeuille de centrales alimentées à la biomasse au Brésil de 85 MW, d'un portefeuille de centrales d'énergie éolienne au Royaume-Uni d'une puissance de 67 MW et de certains titres financiers.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à respectivement 530 millions \$ et 1 906 millions \$. Au cours de l'exercice, nous avons investi 630 millions \$ (déduction faite des ventes d'actifs) dans la croissance, notamment en effectuant des placements dans des plateformes d'énergie renouvelable en Inde, dotées d'actifs en exploitation et en développement d'une puissance de 14 500 MW, un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Brésil de 136 MW, une plateforme de production décentralisée détenant un portefeuille de projets en développement au Brésil d'une puissance d'environ 730 MW et un projet de développement d'énergie solaire en Chine d'une puissance de 200 MW. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction d'une centrale d'énergie solaire destinée aux réseaux publics au Brésil d'une puissance de plus de 200 MW, d'une centrale d'énergie solaire destinée aux réseaux publics en Colombie de 100 MW et d'actifs éoliens en Chine de 148 MW ainsi que l'avancement soutenu d'un portefeuille d'énergie décentralisée aux États-Unis de plus de 100 MW et d'actifs éoliens au Brésil et aux États-Unis de 400 MW, a atteint respectivement 604 millions \$ et 1 660 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, le tout contrebalancé partiellement par un produit de respectivement 178 millions \$ et 629 millions \$ dégagé de la vente d'actifs éoliens et solaires secondaires et de titres de placement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

ACTIONS, PARTS ET BILLETS EN CIRCULATION

Les actions, les parts et les billets en circulation étaient comme suit :

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actions privilégiées de catégorie A¹	31 035 967	31 035 967
Billets subordonnés perpétuels		
Solde au début de l'exercice.....	24 400 000	24 400 000
Émissions	6 000 000	—
Solde à la fin de la période.....	30 400 000	24 400 000
Parts privilégiées²		
Solde au début de l'exercice.....	38 000 000	38 000 000
Rachat de parts de société en commandite privilégiées ³	(7 000 000)	—
Solde à la fin de la période.....	31 000 000	38 000 000
Participation de commandité	3 977 260	3 977 260
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	194 487 939	194 487 939
Actions échangeables de BEPC		
Solde au début de l'exercice.....	179 651 526	172 218 098
Émissions	—	7 441 893
Échangées contre des parts de société en commandite de BEP.....	(10 335)	(8 465)
Solde à la fin de la période.....	179 641 191	179 651 526
Parts de société en commandite		
Solde au début de l'exercice.....	287 164 340	275 358 750
Émissions	—	13 348 270
Rachat de parts de société en commandite pour annulation	(2 279 654)	(1 856 044)
Régime de réinvestissement des distributions	216 208	304 899
Émises contre des actions échangeables de BEPC	10 335	8 465
Solde à la fin de la période.....	285 111 229	287 164 340
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral ⁴	659 240 359	661 303 805

¹⁾ Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en séries comme suit : 6 849 533 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 3 110 531 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.

²⁾ Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2028); 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation et 6 000 000 de parts privilégiées de série 18 sont en circulation.

³⁾ Au cours de l'exercice, Énergie Brookfield a procédé au rachat des 7 000 000 de parts de société en commandite privilégiées de série 15 en circulation.

⁴⁾ Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Le tableau suivant présente les dividendes et distributions déclarés et versés pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre				Périodes de neuf mois closes les 30 septembre			
	Déclarés		Versés		Déclarés		Versés	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actions privilégiées de catégorie A	7 \$	7 \$	7 \$	7 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$
Billets subordonnés perpétuels	10	8	10	8	27	22	27	22
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A.....	9	11	9	11	29	31	29	31
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	143	240	143	239	494	641	494	641
Participation de commandité et distributions incitatives	33	29	34	30	100	86	97	87
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	69	66	69	66	208	199	207	197
Actions échangeables de BEPC	64	61	64	61	193	180	195	180
Parts de société en commandite	101	97	100	93	305	286	299	275

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation faites à l'égard de tiers dans le cadre de certaines transactions ou de toutes les garanties données à cet égard

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

En avril 2021, en décembre 2021, et en mars 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$, 260 millions \$ et 150 millions \$ aux taux fixes de respectivement 4,625 %, 4,875 % et 7,250 %.

Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement sur une base subordonnée par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement « les filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la Rule 13-01 de la Regulation S-X de la SEC, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et des filiales garantes :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Produits ¹	— \$	— \$	— \$	— \$
Profit brut.....	—	—	—	—
Produits des dividendes reçus des filiales non garantes	237	316	283	456
Résultat net	180	298	158	378

¹⁾ Le total des produits d'Énergie Brookfield pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 s'est établi à respectivement 1 470 millions \$ et 4 444 millions \$ (respectivement 1 179 millions \$ et 3 715 millions \$ en 2023).

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actifs courants ¹	270 \$	776 \$
Total de l'actif ^{2,3}	432	2 521
Passifs courants ⁴	7 415	8 399
Total du passif ⁴	7 662	8 455

¹⁾ Le montant à payer par les filiales non garanties s'est élevé à 259 millions \$ (767 millions \$ en 2023).

²⁾ Aux 30 septembre 2024 et 31 décembre 2023, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait à respectivement 75 173 millions \$ et 76 128 millions \$.

³⁾ Le montant à payer par les filiales non garanties s'est élevé à 311 millions \$ (2 421 millions \$ en 2023).

⁴⁾ Le montant à payer à des filiales non garanties s'est élevé à 6 418 millions \$ (8 045 millions \$ en 2023).

ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 30 septembre 2024, les lettres de crédit émises totalisaient 1 904 millions \$ (2 126 millions \$ en 2023).

PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non audité des huit derniers trimestres :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2024				2023			2022
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Production totale (GWh) – MLT.....	22 151	24 895	22 514	22 641	16 800	18 622	17 636	17 692
Production totale (GWh) – réelle.....	18 819	20 602	20 300	17 006	15 870	17 798	18 875	16 450
Production au prorata (GWh) – MLT.....	8 127	9 530	8 653	8 512	7 112	8 403	7 899	7 655
Production au prorata (GWh) – réelle.....	7 405	8 360	8 461	7 151	6 533	7 543	8 243	6 826
Produits.....	1 470 \$	1 482 \$	1 492 \$	1 323 \$	1 179 \$	1 205 \$	1 331 \$	1 196 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts.....	(181)	(154)	(120)	35	(64)	(39)	(32)	(82)
Résultat de base et dilué par part de société en commandite.....	(0,32)	(0,28)	(0,23)	0,01	(0,14)	(0,10)	(0,09)	(0,16)
Fonds provenant des activités.....	278	339	296	255	253	312	275	225
Fonds provenant des activités par part.....	0,42	0,51	0,45	0,38	0,38	0,48	0,43	0,35
Distribution par part de société en commandite.....	0,36	0,36	0,36	0,34	0,34	0,34	0,34	0,32

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières **au prorata** pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ¹		Fonds provenant des activités	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	8 941	9 147	9 245	9 247	767 \$	830 \$	487 \$	549 \$	278 \$	347 \$
Brésil.....	2 905	3 082	3 060	3 063	160	181	110	132	94	112
Colombie	2 174	2 619	2 637	2 652	238	206	126	134	53	60
	14 020	14 848	14 942	14 962	1 165	1 217	723	815	425	519
Énergie éolienne	5 987	4 389	7 016	5 335	457	373	366	362	270	279
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	2 981	1 830	3 469	2 290	358	280	365	251	279	168
Énergie décentralisée et stockage	1 091	969	881	767	177	190	192	138	163	107
Solutions durables	—	—	—	—	352	54	118	33	105	30
Siège social	—	—	—	—	—	—	26	53	(329)	(263)
Total	24 079	22 036	26 308	23 354	2 509 \$	2 114 \$	1 790 \$	1 652 \$	913 \$	840 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	114 \$	(42) \$	107 \$	(54) \$	(16) \$	37 \$	5 \$	(348) \$	(197) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	312	55	111	621	327	99	8	—	1 533
(Recouvrement) charge d'impôt différé.....	11	(3)	9	(22)	17	33	(1)	(26)	18
Profit de change et sur les instruments financiers.....	(79)	20	(3)	(115)	(55)	(134)	(63)	7	(422)
Divers ¹	(43)	54	(4)	3	54	63	19	86	232
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	157	157
Charge d'intérêts.....	263	39	281	355	258	121	10	152	1 479
Charge d'impôt exigible.....	3	6	45	10	(35)	(21)	—	(2)	6
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(94)	(19)	(420)	(432)	(185)	(6)	140	—	(1 016)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	487 \$	110 \$	126 \$	366 \$	365 \$	192 \$	118 \$	26 \$	1 790 \$

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et d'autres couvertures, les revenus tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, les crédits d'impôt transférables et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	173 \$	27 \$	156 \$	149 \$	17 \$	33 \$	53 \$	(256) \$	352 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement.....	314	75	93	489	249	85	28	2	1 335
(Recouvrement) charge d'impôt différé.....	(33)	(2)	7	58	(12)	(18)	1	(26)	(25)
Profit de change et sur les instruments financiers.....	(98)	(1)	(8)	(189)	(55)	-38	(34)	(9)	(432)
Divers ¹	9	9	3	38	(13)	41	—	32	119
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	155	155
Charge d'intérêts.....	256	37	267	207	185	82	31	101	1 166
Charge d'impôt exigible.....	1	6	60	13	7	—	—	2	89
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(73)	(19)	(444)	(403)	(127)	(47)	(46)	52	(1 107)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	549 \$	132 \$	134 \$	362 \$	251 \$	138 \$	33 \$	53 \$	1 652 \$

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et d'autres couvertures, les revenus tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, les crédits d'impôt transférables et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	2024	2023
Résultat net	(197) \$	352 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	1 533	1 335
(Recouvrement) d'impôt différé.....	18	(25)
Profit de change et sur les instruments financiers	(422)	(432)
Divers ¹	232	119
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(251)	(509)
Fonds provenant des activités	913 \$	840 \$

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et d'autres couvertures, les revenus tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, les crédits d'impôt transférables et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. La perte de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités par part pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023
Perte de base par part de société en commandite ¹	(0,83) \$	(0,34) \$
Charge d'amortissement	1,16	1,14
Profit de change et sur les instruments financiers	(0,17)	(0,19)
Recouvrement d'impôt différé.....	(0,05)	(0,07)
Divers ²	1,27	0,75
Fonds provenant des activités par part ³	1,38 \$	1,29 \$

¹⁾ Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 285,7 millions (280,6 millions en 2023).

²⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change, les crédits d'impôt transférables et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités, ainsi que les montants attribuables aux porteurs des parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et des actions échangeables.

³⁾ Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 663,8 millions (654,2 millions en 2023), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables », de nos états financiers audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles, des instruments financiers, des passifs d'impôt différé, des passifs relatifs au démantèlement et de la dépréciation du goodwill. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital, et des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de la période correspondante de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement, ni aucune incertitude connue qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NORMES COMPTABLES RÉCEMMENT ADOPTÉES

Réforme fiscale internationale – modifications d'IAS 12 – modèle de règles du Pilier Deux

La société en commandite mène ses activités dans des pays, notamment le Canada, qui ont adopté de nouvelles lois pour instituer l'impôt complémentaire minimum mondial. Ces nouvelles lois sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024. La société en commandite a appliqué une exception obligatoire temporaire à la comptabilisation et à la présentation de l'impôt différé associé à l'impôt complémentaire minimum mondial et comptabilisera la charge d'impôt lorsqu'elle deviendra exigible. Aucune incidence importante sur l'impôt exigible n'a été relevée pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. L'impôt complémentaire minimum mondial ne devrait pas avoir une incidence importante sur la situation financière de la société en commandite.

Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Énergie Brookfield n'a relevé aucune incidence importante.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l'information financière, car elle impose la présentation dans l'état du résultat net de sous-totaux déterminés, la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et introduit de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur la présentation de ses informations.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation de 68 % dans une plateforme de production décentralisée au Royaume-Uni comprenant des actifs en exploitation d'une puissance d'environ 200 MW et un portefeuille d'une puissance de 450 MW, en contrepartie d'environ 85 millions £ (109 millions \$) (montant net de 17 millions £ (22 millions \$) pour Énergie Brookfield).

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a accru sa participation dans une entreprise spécialisée dans les services nucléaires pour la porter d'environ 10,1 % à environ 10,8 % pour 38 millions \$.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de dissoudre une coentreprise au sein d'un portefeuille d'actifs de production décentralisée en Chine d'une puissance de 1 020 MW. Une fois la dissolution achevée, Énergie Brookfield prévoit contrôler un portefeuille d'actifs de production décentralisée d'une puissance d'environ 541 MW. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2024, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a acquis la participation restante de 50 % dans une coentreprise de gestion et de développement de production décentralisée en Chine pour environ 50 millions \$ CNY (7 millions \$).

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de conclure un partenariat avec un chef de file mondial spécialisé dans l'énergie éolienne en mer en vue d'acquérir une participation de 12 % dans un portefeuille d'actifs en exploitation au Royaume-Uni d'une puissance d'environ 3,5 GW pour une valeur d'entreprise d'environ 2,3 milliards \$ (montant net de 570 millions \$ pour Énergie Brookfield). La clôture de la transaction devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2024, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de la vente d'un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne et d'énergie solaire en exploitation et en cours de construction d'une puissance de 1,6 GW. La clôture de la transaction devrait se faire par étapes au premier trimestre de 2025 et en 2026, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles.

PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote émises dans le public et détenues par le public et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par Brookfield, iii) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et iv) la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables à Brookfield, le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Toutefois, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et Brookfield, en tant que porteurs d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler toute demande de rachat d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

Production réelle et moyenne à long terme

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur énergie décentralisée et solutions durables comprend la production des centrales de production décentralisée, les actifs de stockage par pompage, la cogénération en Amérique du Nord et les centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires destinés aux réseaux publics correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales de stockage par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale de stockage par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

Conventions de vote avec des sociétés affiliées

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles elle a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines participations de production d'énergie renouvelable et de solutions durables, ou elle exerce une influence notable sur celles-ci. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Corporation, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, étant donné que Brookfield Corporation contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de manière semblable à une fusion d'intérêts communs, méthode selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les transactions avaient toujours existé. Se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun » de nos états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2023 pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun.

MESURE DU RENDEMENT

Informations sectorielles

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée et stockage par pompage), 5) solutions durables (gaz naturel renouvelable de source agricole, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération, biomasse, services nucléaires et transformation énergétique), et 6) siège social. L'hydroélectricité est de surcroît sectorisée par région (Amérique du Nord, Colombie et Brésil). Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel ont été révisés au cours du quatrième trimestre de 2023 pour ventiler les activités du secteur énergie décentralisée et solutions durables entre les secteurs énergie décentralisée et stockage et solutions durables. Ce changement est conforme à l'évolution des activités d'Énergie Brookfield, alors que la production décentralisée et les solutions durables continuent de croître en tant que composante plus importante des activités. L'information financière des secteurs opérationnels de la période précédente a été retraitée pour présenter les résultats correspondant aux secteurs énergie décentralisée et stockage et Solutions durables.

Nous présentons nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 6, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); et iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 6 – Principales informations trimestrielles – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, impôts exigible et divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment, 2) ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment, et puisque 3) les autres produits comprennent, sans s'y limiter, notre quote-part dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des investissements structurés dans les solutions durables, les crédits d'impôt transférables et les profits réalisés à la cession d'actifs secondaires et d'actifs récemment développés que nous avons rentabilisés afin de refléter la valeur économique engendrée par nos activités de développement, soit la conception, la construction et la commercialisation d'une nouvelle capacité d'énergie renouvelable et la vente de ces actifs à des acheteurs dont le coût du capital est plus bas, ce qui peut ne pas être autrement reflété dans notre compte consolidé de résultats.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis d'Énergie Brookfield sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou exerce un contrôle conjoint sur la centrale en question.

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées et aux porteurs de billets subordonnés perpétuels ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des autres produits du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé cumulatif des placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex., les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Énergie Brookfield tient compte des autres produits afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulatif réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété pour la période considérée. Pour ses états financiers consolidés intermédiaires non audités, Énergie Brookfield utilise le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »). En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

Dettes au prorata

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part revenant à Énergie Brookfield de son capital investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield.
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

PARTIE 9 – MISE EN GARDE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport portent notamment, sans s'y limiter, sur la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résilience des flux de trésorerie qu'ils généreront, notre performance financière prévue, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, nos perspectives de croissance future et notre profil de distribution, notre accès aux capitaux ainsi que les distributions et les dividendes futurs versés aux porteurs de parts de société en commandite et d'actions échangeables de BEPC. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être repérés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « planifie », « cherche à », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « croit », « a tendance à », « continue », « essaie », « susceptible », « principalement », « approximativement », « environ », « vise », « s'efforce », « cible » ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Ces énoncés prospectifs et cette information ne portent pas sur des faits historiques; ils reflètent plutôt nos attentes actuelles au sujet de résultats ou d'événements futurs et sont fondés sur l'information dont nous disposons actuellement et sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des hypothèses, des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre. Ces croyances, ces hypothèses et ces attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs éventuels, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survenait, nos activités, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats d'exploitation ainsi que nos plans et stratégies pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans notre information prospective et dans les déclarations prospectives du présent rapport.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit : des conditions économiques générales et des risques économiques, y compris des variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales d'énergie renouvelable; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les contrats qui viennent à échéance (y compris les CAÉ, les conventions de garantie ou les contrats à long terme semblables entre un vendeur et un acheteur de production d'énergie électrique); l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille d'énergie renouvelable ou une modification du profil des contrats de projets d'énergie renouvelable futurs; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, de remplacer ou de renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; le fait que nos droits réels immobiliers pourraient être menacés par les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail qui sont supérieurs à ceux qui nous sont accordés; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; le resserrement de la réglementation et l'opposition de tiers relativement aux clients et aux activités de notre entreprise de services d'énergie nucléaire; l'incapacité du secteur de l'énergie nucléaire à prendre de l'expansion; une indemnisation insuffisante à l'égard de notre entreprise de services nucléaires; notre dépendance aux systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait exposer notre groupe à des cyberattaques; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les cas de force majeure; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie et notre capacité à gérer le risque financier et le risque sur marchandises; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectives locales; le fait que les technologies récemment mises au point ou les nouveaux secteurs d'activité dans lesquels nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre capacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; les restrictions à l'égard de notre capacité à exercer certaines activités ou à faire des distributions en raison de nos dettes; l'évolution défavorable des taux de change et l'incapacité de notre groupe à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; notre

incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions durables; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentreprises; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le départ de certains ou de tous les principaux professionnels de Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; notre incapacité à résilier la convention-cadre de services et la responsabilité limitée du fournisseur de services en vertu de nos ententes avec ce dernier; la relation de Brookfield avec Oaktree Capital Group, LLC et les membres de son groupe; les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; les changements dans le montant en espèces que nous pouvons distribuer à nos porteurs de parts; les ventes et émissions futures de nos titres occasionneront une dilution pour les porteurs de titres actuels et même la perception de la réalisation de ces ventes ou émissions pourrait faire chuter le cours des parts de BEP ou des actions échangeables de BEPC; les variations du cours des parts de BEP et des actions échangeables de BEPC; l'incapacité de nos porteurs de parts à participer à la gestion de BEP; la capacité limitée des porteurs de parts à obtenir une instance judiciaire favorable pour les litiges liés à BEP ou à exécuter des jugements contre nous; notre dépendance à l'égard des filiales pour fournir les fonds nécessaires au paiement des distributions; les changements dans le droit fiscal ou la pratique fiscale; les changements dans les politiques et incitatifs gouvernementaux relatifs aux secteurs de l'énergie renouvelable et des solutions durables; les incidences négatives des pressions inflationnistes; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les cas de force majeure; les risques de change associés aux distributions de BEP; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défectueux et les restrictions des investissements étrangers directs; la réglementation accrue à laquelle nos activités sont assujetties; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; la révision de nos cotes de crédit; les nouvelles initiatives réglementaires liées aux facteurs ESG; l'incidence des droits de la personne sur nos activités; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act of 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; le rachat, à tout moment, des actions échangeables de BEPC par nous ou, moyennant un préavis du porteur des actions de catégorie B; la possibilité que l'arrangement ne se réalisera pas selon les modalités ou le calendrier envisagés à l'heure actuelle, ou qu'il ne se réalise pas tout court, en raison de l'impossibilité d'obtenir les approbations requises de la part des actionnaires et du tribunal ou de satisfaire aux conditions de clôture nécessaires à la réalisation de l'arrangement, ou pour d'autres motifs; ainsi que les autres facteurs décrits dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F, y compris ceux énoncés à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque ».

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle du présent rapport. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F et tout autre risque et facteur décrit dans ce formulaire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus et normalisés selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente de la définition utilisée par d'autres sociétés ainsi que de la définition utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités ou les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons nos activités et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre.

Notre rapport de gestion présente des rapprochements du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part avec le résultat net. Nous présentons également, à la note 6, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	Note	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	1 266 \$	1 141 \$
Liquidités soumises à restrictions	16	334	310
Créances clients et autres actifs courants.....	17	1 661	1 517
Actifs liés à des instruments financiers.....	5	299	199
Montants à recevoir de parties liées.....	20	281	1 443
Actifs détenus en vue de la vente.....	4	2 643	—
		6 484	4 610
Actifs liés à des instruments financiers	5	1 966	1 768
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	2 178	2 546
Immobilisations corporelles à la juste valeur.....	8	61 389	64 005
Goodwill	13	1 982	1 944
Actifs d'impôt différé.....		284	244
Autres actifs non courants		890	1 011
Total de l'actif.....		75 173 \$	76 128 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	18	1 539 \$	1 539 \$
Passifs liés à des instruments financiers	5	888	687
Montants à payer à des parties liées.....	20	887	835
Emprunts de la société mère	9	1 172	183
Emprunts sans recours	9	2 754	4 752
Provisions.....		68	42
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	4	1 576	—
		8 884	8 038
Passifs liés à des instruments financiers.....	5	2 488	2 433
Emprunts de la société mère.....	9	2 988	2 650
Emprunts sans recours.....	9	22 553	22 117
Passifs d'impôt différé.....		6 777	7 174
Provisions		1 227	1 268
Montants à payer à des parties liées	20	681	705
Autres passifs non courants.....		1 622	1 764
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	18 471	18 863
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	45	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	2 211	2 684
Actions échangeables de BEPC.....	10	2 042	2 479
Actions privilégiées.....	10	571	583
Billets subordonnés perpétuels	10	738	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	634	760
Capitaux propres des commanditaires.....	12	3 241	3 963
Total des capitaux propres		27 953	29 979
Total du passif et des capitaux propres.....		75 173 \$	76 128 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P. :



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2024	2023	2024	2023
Produits.....	20	1 470 \$	1 179 \$	4 444 \$	3 715 \$
Autres produits.....		155	116	251	203
Coûts d'exploitation directs ¹		(623)	(496)	(1 875)	(1 322)
Coûts de service de gestion.....	20	(59)	(43)	(157)	(155)
Charge d'intérêts.....	9	(514)	(370)	(1 479)	(1 166)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	(12)	—	(70)	46
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	5	186	114	422	432
Charge d'amortissement.....	8	(514)	(448)	(1 533)	(1 335)
Divers.....		(137)	(7)	(176)	(2)
(Charge) recouvrement d'impôt					
Exigible.....	7	38	(9)	(6)	(89)
Différé.....	7	(29)	(12)	(18)	25
		9	(21)	(24)	(64)
Résultat net.....		(39) \$	24 \$	(197) \$	352 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	116 \$	62 \$	182 \$	414 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	30	28	93	83
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	(62)	(27)	(161)	(65)
Actions échangeables de BEPC.....	10	(57)	(24)	(149)	(58)
Actions privilégiées.....	10	7	7	20	20
Billets subordonnés perpétuels.....	10	10	8	27	22
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	9	11	29	31
Capitaux propres des commanditaires.....	12	(92)	(41)	(238)	(95)
		(39) \$	24 \$	(197) \$	352 \$
Perte de base et diluée par part de société en commandite.....		(0,32) \$	(0,14) \$	(0,83) \$	(0,34) \$

¹⁾ Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-dessous.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2024	2023	2024	2023
Résultat net.....		(39) \$	24 \$	(197) \$	352 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	8	—	1	(121)	(43)
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies		3	(2)	7	(8)
Recouvrement (charge) d'impôt différé sur les éléments ci-dessus		1	(8)	(2)	2
(Perte latente) profit latent sur les placements dans des titres de capitaux propres.....	5	(5)	2	(6)	4
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	6	—	9	6
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		5	(7)	(113)	(39)
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en résultat net					
Écart de conversion		132	(96)	(806)	775
Profit (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	5	173	24	(89)	202
Profit (perte) sur les swaps de change – couverture d'un investissement net	5	(101)	48	45	29
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	5	(49)	(14)	(111)	(86)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		6	(13)	37	(27)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	65	12	44	(12)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure		226	(39)	(880)	881
Autres éléments du résultat global.....		231	(46)	(993)	842
Résultat global.....		192 \$	(22) \$	(1 190) \$	1 194 \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	298 \$	59 \$	(462) \$	1 013 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	30	27	91	84
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	(50)	(36)	(260)	8
Actions échangeables de BEPC.....	10	(45)	(32)	(240)	7
Actions privilégiées	10	13	(7)	8	19
Billets subordonnés perpétuels	10	10	8	27	22
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	11	9	11	29	31
Capitaux propres des commanditaires.....	12	(73)	(52)	(383)	10
		192 \$	(22) \$	(1 190) \$	1 194 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2024.....	(2 487) \$	(813) \$	6 704 \$	2 \$	8 \$	1 \$	3 415 \$	634 \$	565 \$	738 \$	2 152 \$	18 099 \$	48 \$	2 330 \$	27 981 \$
Résultat net.....	(92)	—	—	—	—	—	(92)	9	7	10	(57)	116	30	(62)	(39)
Autres éléments du résultat global.....	—	22	1	2	(4)	(2)	19	—	6	—	12	182	—	12	231
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	313	—	—	313
Remboursement de capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(54)	—	—	(54)
Cession (note 3).....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(39)	—	—	(39)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(101)	—	—	—	—	—	(101)	(9)	(7)	(10)	(64)	(143)	(33)	(69)	(436)
Régime de réinvestissement des distributions.....	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers.....	(2)	—	—	(1)	1	—	(2)	—	—	—	(1)	(3)	—	—	(6)
Variation au cours de la période ..	(193)	22	1	1	(3)	(2)	(174)	—	6	—	(110)	372	(3)	(119)	(28)
Solde au 30 septembre 2024	<u>(2 680) \$</u>	<u>(791) \$</u>	<u>6 705 \$</u>	<u>3 \$</u>	<u>5 \$</u>	<u>(1) \$</u>	<u>3 241 \$</u>	<u>634 \$</u>	<u>571 \$</u>	<u>738 \$</u>	<u>2 042 \$</u>	<u>18 471 \$</u>	<u>45 \$</u>	<u>2 211 \$</u>	<u>27 953 \$</u>
Solde au 30 juin 2023.....	(1 880) \$	(746) \$	6 909 \$	5 \$	30 \$	1 \$	4 319 \$	760 \$	584 \$	592 \$	2 686 \$	16 604 \$	59 \$	2 908 \$	28 512 \$
Résultat net.....	(41)	—	—	—	—	—	(41)	11	7	8	(24)	62	28	(27)	24
Autres éléments du résultat global.....	—	(15)	(4)	—	7	1	(11)	—	(14)	—	(8)	(3)	(1)	(9)	(46)
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	406	—	—	406
Cession.....	3	—	(3)	—	—	—	—	—	—	—	—	(35)	—	—	(35)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(97)	—	—	—	—	—	(97)	(11)	(7)	(8)	(61)	(240)	(30)	(66)	(520)
Régime de réinvestissement des distributions.....	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers.....	(4)	(1)	—	(1)	—	—	(6)	—	—	—	2	(24)	1	3	(24)
Variation au cours de la période ..	(137)	(16)	(7)	(1)	7	1	(153)	—	(14)	—	(91)	166	(2)	(99)	(193)
Solde au 30 septembre 2023	<u>(2 017) \$</u>	<u>(762) \$</u>	<u>6 902 \$</u>	<u>4 \$</u>	<u>37 \$</u>	<u>2 \$</u>	<u>4 166 \$</u>	<u>760 \$</u>	<u>570 \$</u>	<u>592 \$</u>	<u>2 595 \$</u>	<u>16 770 \$</u>	<u>57 \$</u>	<u>2 809 \$</u>	<u>28 319 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023	(2 118) \$	(701) \$	6 743 \$	2 \$	36 \$	1 \$	3 963 \$	760 \$	583 \$	592 \$	2 479 \$	18 863 \$	55 \$	2 684 \$	29 979 \$
Résultat net.....	(238)	—	—	—	—	—	(238)	29	20	27	(149)	182	93	(161)	(197)
Autres éléments du résultat global.....	—	(93)	(21)	2	(31)	(2)	(145)	—	(12)	—	(91)	(644)	(2)	(99)	(993)
Émission de titres de capitaux propres (notes 11 et 19).....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	146	—	—	—	—	146
Titres de capitaux propres rachetés pour annulation (note 12).....	(52)	—	—	—	—	—	(52)	—	—	—	—	—	—	—	(52)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	824	—	—	824
Remboursement de capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(221)	—	—	(221)
Rachat de parts de société en commandite privilégiées (note 11)	—	—	—	—	—	—	—	(131)	—	—	—	—	—	—	(131)
Cessions (note 3).....	3	—	(3)	—	—	—	—	—	—	—	—	(76)	—	—	(76)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(305)	—	—	—	—	—	(305)	(29)	(20)	(27)	(193)	(494)	(100)	(208)	(1 376)
Régime de réinvestissement des distributions	6	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	6
Divers	24	3	(14)	(1)	—	—	12	5	—	—	(4)	37	(1)	(5)	44
Variation au cours de la période ..	(562)	(90)	(38)	1	(31)	(2)	(722)	(126)	(12)	146	(437)	(392)	(10)	(473)	(2 026)
Solde au 30 septembre 2024	(2 680) \$	(791) \$	6 705 \$	3 \$	5 \$	(1) \$	3 241 \$	634 \$	571 \$	738 \$	2 042 \$	18 471 \$	45 \$	2 211 \$	27 953 \$
Solde au 31 décembre 2022	(1 898) \$	(845) \$	6 817 \$	4 \$	17 \$	1 \$	4 096 \$	760 \$	571 \$	592 \$	2 561 \$	14 755 \$	59 \$	2 892 \$	26 286 \$
Résultat net.....	(95)	—	—	—	—	—	(95)	31	20	22	(58)	414	83	(65)	352
Autres éléments du résultat global.....	—	88	(4)	—	20	1	105	—	(1)	—	65	599	1	73	842
Émission de titres de capitaux propres	389	—	—	—	—	—	389	—	—	—	241	—	—	—	630
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 987	—	—	1 987
Cession	17	—	(17)	—	—	—	—	—	—	—	—	(449)	—	—	(449)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(286)	—	—	—	—	—	(286)	(31)	(20)	(22)	(180)	(641)	(87)	(199)	(1 466)
Régime de réinvestissement des distributions	6	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	6
Changements de propriété.....	113	16	(107)	—	(1)	—	21	—	—	—	(21)	—	—	—	—
Divers	(263)	(21)	213	—	1	—	(70)	—	—	—	(13)	105	1	108	131
Variation au cours de la période ..	(119)	83	85	—	20	1	70	—	(1)	—	34	2 015	(2)	(83)	2 033
Solde au 30 septembre 2023	(2 017) \$	(762) \$	6 902 \$	4 \$	37 \$	2 \$	4 166 \$	760 \$	570 \$	592 \$	2 595 \$	16 770 \$	57 \$	2 809 \$	28 319 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2024	2023	2024	2023
Activités d'exploitation					
Résultat net		(39) \$	24 \$	(197) \$	352 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Charge d'amortissement	8	514	448	1 533	1 335
Profit latent de change et sur les instruments financiers	5	(211)	(144)	(450)	(410)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	12	—	70	(46)
Charge d'impôt différé	7	29	12	18	(25)
Autres éléments sans effet de trésorerie		70	(62)	163	(48)
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	4	13	12	34
		379	291	1 149	1 192
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées	20	14	5	98	44
Variation nette des soldes du fonds de roulement		105	67	(194)	172
		498	363	1 053	1 408
Activités de financement					
Produit tiré des billets à moyen terme	9	289	—	586	293
Facilités de crédit de la société mère, montant net	9	(200)	—	100	—
Papier commercial, montant net	9	137	127	693	(122)
Produit tiré des emprunts sans recours	9, 20	2 226	1 307	6 265	3 736
Remboursement des emprunts sans recours	9, 20	(1 791)	(1 261)	(5 996)	(4 460)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	292	406	784	1 987
Remboursements de capital aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	(56)	(35)	(259)	(35)
Émission de titres de capitaux propres et frais connexes	10, 12	—	—	146	630
Remboursement et rachat de titres de capitaux propres	11, 12	—	(12)	(183)	(12)
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels	10, 11	(169)	(265)	(570)	(714)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation	10, 12	(267)	(250)	(798)	(739)
Entrées de trésorerie provenant de parties liées	20	226	41	1 575	143
Sorties de trésorerie attribuées à des parties liées	20	(115)	(48)	(442)	(187)
		572	10	1 901	520
Activités d'investissement					
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	2	(98)	—	(109)	(87)
Investissement dans les immobilisations corporelles	8	(918)	(604)	(2 578)	(1 660)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	(27)	(55)	(99)	(179)
Produit de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	3	66	145	256	217
Achats d'actifs financiers	5	(63)	(36)	(322)	(581)
Produit tiré des actifs financiers	5	88	33	181	412
Liquidités soumises à restrictions et autres		(58)	(13)	(68)	(28)
		(1 010)	(530)	(2 739)	(1 906)
(Profit) perte de change sur la trésorerie		16	(16)	(28)	14
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Augmentation (diminution)		76	(173)	187	36
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente		(46)	5	(62)	—
Solde au début de la période		1 236	1 202	1 141	998
Solde à la fin de la période		1 266 \$	1 034 \$	1 266 \$	1 034 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés		459 \$	333 \$	1 403 \$	1 001 \$
Intérêts reçus		29 \$	45 \$	82 \$	75 \$
Impôts sur le résultat payés		(1) \$	29 \$	69 \$	157 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables principalement en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, et en Asie.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de BEPC détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenue par Brookfield, et une participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que la société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans les présents états financiers.

Le terme « détenteurs de Brookfield » désigne Brookfield, Brookfield Wealth Solutions (auparavant Brookfield Reinsurance) et leurs parties liées.

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 7, série 13 et série 18 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.G », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.R ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A de série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels sont négociés à la Bourse de New York sous les symboles « BEPH », « BEPI », et « BEPJ ».

Notes des états financiers consolidés		Page
1.	Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables	67
2.	Acquisitions	69
3.	Cession d'actifs	71
4.	Actifs détenus en vue de la vente	72
5.	Gestion des risques et instruments financiers	73
6.	Informations sectorielles	77
7.	Impôts sur le résultat	84
8.	Immobilisations corporelles	85
9.	Emprunts	86
10.	Participations ne donnant pas le contrôle	89
11.	Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	93
12.	Capitaux propres des commanditaires	94
13.	Goodwill	95
14.	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	95
15.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	96
16.	Liquidités soumises à restrictions	96
17.	Créances clients et autres actifs courants	96
18.	Dettes fournisseurs et autres créditeurs	97
19.	Engagements, éventualités et garanties	97
20.	Transactions entre parties liées	99
21.	Filiales faisant appel public à l'épargne	103
22.	Événements postérieurs à la date de clôture	105

1. MODE DE PRÉSENTATION ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2023 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2023.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 8 novembre 2024 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR », « \$ AU », « CNY » et « KRW » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne, au dollar australien, au yuan et au won coréen.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états de la situation financière combinés.

d) Normes comptables récemment adoptées

Réforme fiscale internationale – modifications d'IAS 12 – modèle de règles du Pilier Deux

La société en commandite mène ses activités dans des pays, notamment le Canada, qui ont adopté de nouvelles lois pour instituer l'impôt complémentaire minimum mondial. Ces nouvelles lois sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024. La société en commandite a appliqué une exception obligatoire temporaire à la comptabilisation et à la présentation de l'impôt différé associé à l'impôt complémentaire minimum mondial et la comptabilisera à titre de charge d'impôt lorsqu'elle deviendra exigible. Aucune incidence importante sur l'impôt exigible n'a été relevée pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. L'impôt complémentaire minimum mondial ne devrait pas avoir une incidence importante sur la situation financière de la société en commandite.

Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Énergie Brookfield n'a relevé aucune incidence importante.

e) Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »). IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l'information financière, car elle impose la présentation dans l'état du résultat net des sous-totaux définis, la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et introduit de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur la présentation de ses informations.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

2. ACQUISITIONS

Portefeuille éolien en Inde

Le 5 juillet 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 74 % (participation nette de 15 % pour Énergie Brookfield) dans une entreprise d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan située en Inde, spécialisée en énergie éolienne et détenant des actifs en exploitation d'une puissance de 524 MW et un portefeuille d'actifs en développement d'une puissance de 2,75 GW. La structure de la transaction consiste en un paiement initial de 87 millions \$ (montant net de 17 millions \$ pour Énergie Brookfield) et une contrepartie sans effet de trésorerie de 45 millions \$ et offre des possibilités d'investissement ultérieur. Les coûts de transaction liés à l'acquisition ont totalisé 2 millions \$ et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits se seraient élevés à 41 millions \$ pour la période close le 30 septembre 2024.

Portefeuille de production décentralisée en Corée du Sud

Le 22 juillet 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé l'acquisition d'une plateforme d'énergie renouvelable entièrement intégrée spécialisée dans la production décentralisée en Corée du Sud qui détient des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 103 MW ainsi qu'un portefeuille d'actifs en développement d'une puissance de 2,2 GW pour un montant initial de 23 milliards KRW (17 millions \$) et un montant complémentaire de 2 milliards KRW (2 millions \$) (montant net prévu d'environ 5 milliards KRW (4 millions \$) pour Énergie Brookfield). Les coûts de transaction liés à l'acquisition ont totalisé 4 millions \$ et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits tirés du portefeuille de production décentralisé en Corée du Sud se seraient élevés à 13 millions \$ pour la période close le 30 septembre 2024.

La répartition provisoire du prix d'acquisition, à la juste valeur, au 30 septembre 2024, à l'égard des acquisitions est la suivante :

(EN MILLIONS)	Portefeuille éolien en Inde	Portefeuille de production décentralisée en Corée du Sud	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 \$	6 \$	9 \$
Créances clients et autres actifs courants	18	7	25
Immobilisations corporelles à la juste valeur	154	100	254
Autres actifs non courants	1	—	1
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(3)	(10)	(13)
Tranche courante des emprunts sans recours	(13)	(1)	(14)
Emprunts sans recours	(28)	(83)	(111)
Passifs d'impôt différé	(13)	(1)	(14)
Autres passifs non courants	(1)	—	(1)
Juste valeur des actifs nets acquis	118	18	136
Participations ne donnant pas le contrôle	(7)	(3)	(10)
Goodwill	21	4	25
Juste valeur totale des actifs nets acquis, goodwill inclus, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	132 \$	19 \$	151 \$

Réalisées en 2023

Portefeuille d'énergies renouvelables aux États-Unis

Le 25 octobre 2023, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % dans une société pleinement intégrée se spécialisant dans le développement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis, et qui détient des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 5 900 MW et un portefeuille de développement d'une puissance de 6 100 MW. Au cours du troisième trimestre de 2024, la répartition du prix d'acquisition a été finalisée et aucun changement important n'a été apporté à la répartition du prix d'acquisition au 31 décembre 2023 telle qu'elle est présentée dans le rapport annuel de 2023.

Portefeuille d'énergies renouvelables en Inde

Le 22 avril 2023, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation financière d'environ 7 % (participation nette de 1 % pour Énergie Brookfield) dans une plateforme de projets en développement d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan en Inde qui détient un portefeuille d'actifs en exploitation et en développement d'une puissance de 4 500 MW. La participation a été comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 26 octobre 2023, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a souscrit des actions additionnelles. Cette souscription a fait passer la participation totale à environ 37,54 % (participation nette d'environ 7 % pour Énergie Brookfield) et a procuré à Énergie Brookfield le contrôle du conseil d'administration. Par conséquent, Énergie Brookfield a décomptabilisé l'investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence qui existait déjà et a comptabilisé la transaction comme regroupement d'entreprises.

Au cours du troisième trimestre de 2024, la répartition du prix d'acquisition a été finalisée et, par conséquent, la répartition du prix d'acquisition au 31 décembre 2023 ne correspond pas aux chiffres présentés dans le rapport annuel de 2023. L'incidence de la répartition finale du prix d'acquisition a entraîné une augmentation de 23 millions \$ du goodwill et une diminution correspondante de 28 millions \$ des immobilisations corporelles, de 3 millions \$ des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, de 3 millions \$ d'autres actifs non courants et de 11 millions \$ des passifs d'impôt différé.

Portefeuille éolien au Royaume-Uni

Le 14 décembre 2023, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % dans un développeur indépendant de premier plan de projets d'énergie renouvelable au Royaume-Uni détenant des actifs terrestres d'énergie éolienne d'une puissance de 260 MW, des projets en développement à très court terme d'une puissance de 800 MW et des projets à un stade avancé d'une puissance de 3 GW. Au cours du troisième trimestre de 2024, la répartition du prix d'acquisition a été ajustée et, par conséquent, la répartition du prix d'acquisition au 31 décembre 2023 ne correspond pas aux chiffres présentés dans le rapport annuel de 2023. L'incidence de la répartition ajustée du prix d'acquisition a entraîné une augmentation de 95 millions \$ du goodwill et une diminution correspondante de 127 millions \$ des immobilisations corporelles et de 32 millions \$ des passifs d'impôt différé.

La répartition finale du prix d'acquisition, à la juste valeur, au 30 septembre 2024, à l'égard du portefeuille d'énergies renouvelables en Inde et du portefeuille éolien au Royaume-Uni est la suivante :

(EN MILLIONS)	Portefeuille d'énergies renouvelables en Inde	Portefeuille éolien au Royaume-Uni	Total
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 \$	60 \$
Liquidités soumises à restrictions	32	1	33
Créances clients et autres actifs courants	69	26	95
Immobilisations corporelles, à la juste valeur	823	868	1 691
Actifs d'impôt différé	22	—	22
Actifs liés aux instruments financiers	—	8	8
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5	—	5
Autres actifs non courants	36	—	36
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(62)	(13)	(75)
Tranche courante des emprunts sans recours	(35)	(61)	(96)
Passifs liés aux instruments financiers	—	(65)	(65)
Emprunts sans recours	(581)	(236)	(817)
Passifs d'impôt différé	(37)	(119)	(156)
Provisions	—	(6)	(6)
Autres passifs non courants	(19)	(58)	(77)
Juste valeur des actifs nets acquis	280	405	685
Participations ne donnant pas le contrôle	(37)	(34)	(71)
Goodwill	204	254	458
Juste valeur totale des actifs nets acquis, compte tenu du goodwill, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	447 \$	625 \$	1 072 \$

3. CESSION D'ACTIFS

Au 26 avril 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d'un actif de stockage par batteries aux États-Unis d'une puissance de 60 MW, pour un produit d'environ 87 millions \$ (montant net de 25 millions \$ pour Énergie Brookfield). Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 82 millions \$ de l'état consolidé de la situation financière. Ce faisant, la vente s'est traduite par un profit sur cession de 5 millions \$ (montant net de 2 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

Le 28 mai 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d'un actif hydroélectrique aux États-Unis d'une puissance de 30 MW, pour un produit d'environ 67 millions \$ (montant net de 15 millions \$ pour Énergie Brookfield), déduction faite des coûts de transaction. Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 42 millions \$ et un passif total de 4 millions \$ de l'état consolidé de la situation financière. Ce faisant, la vente s'est traduite par un profit sur cession de 29 millions \$ (montant net de 6 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat. Par suite de cette cession, la quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 28 millions \$, auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et comptabilisée au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

Le 31 mai 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d'un portefeuille de centrales alimentées à la biomasse au Brésil d'une puissance de 85 MW, pour un produit d'environ 251 millions R\$ (48 millions \$) (montant net de 105 millions R\$ (21 millions \$) pour Énergie Brookfield). Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 86 millions \$ et un passif total de 2 millions \$ de l'état consolidé de la situation financière. Ce faisant, la vente du portefeuille s'est traduite par une perte sur cession de 24 millions \$ (montant net de 11 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et de 12 millions \$ (montant net de 5 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisée au poste Divers dans les comptes consolidés de résultat au cours de l'exercice.

Le 9 septembre 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente de sa participation de 50 % dans un portefeuille d'actifs éoliens au Royaume-Uni d'une puissance de 67 MW pour un produit d'environ 63 millions £ (82 millions \$) (montant net de 28 millions £ (36 millions \$) pour Énergie Brookfield). Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 250 millions \$, un passif total de 135 millions \$ et une participation ne donnant pas le contrôle de 39 millions \$ de l'état consolidé de la situation financière. Ce faisant, la vente du portefeuille s'est traduite par un profit sur cession de 6 millions \$ (montant net de 2 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat au cours de la période.

4. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 septembre 2024, les actifs détenus en vue de la vente comprenaient un actif de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance de 6 MW, un portefeuille de centrales hydroélectriques au Brésil d'une puissance de 90 MW, une participation de 25 % dans des centrales de stockage par pompage au Royaume-Uni d'une puissance de 2 GW, une centrale alimentée à la biomasse au Brésil d'une puissance de 30 MW, un portefeuille d'actifs éoliens en Espagne et au Portugal d'une puissance de 682 MW, un portefeuille d'actifs d'énergie solaire en Espagne d'une puissance de 63 MW et un portefeuille d'actifs d'énergie éolienne et d'énergie solaire en Inde d'une puissance de 1 004 MW.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente :

(EN MILLIONS)	<u>30 septembre 2024</u>
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 \$
Liquidités soumises à restrictions	15
Créances clients et autres actifs courants	77
Actifs liés à des instruments financiers.....	33
Immobilisations corporelles à la juste valeur.....	1 779
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	450
Goodwill	63
Autres actifs non courants	<u>164</u>
Actifs détenus en vue de la vente	<u>2 643 \$</u>
Passif	
Passifs courants.....	21 \$
Emprunts sans recours	1 306
Passifs liés à des instruments financiers.....	6
Passifs d'impôt différé	99
Autres passifs non courants	<u>144</u>
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	<u>1 576 \$</u>

5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2023.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des participants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs et des passifs d'Énergie Brookfield, y compris les contrats d'énergie dérivés, les conventions d'achat d'électricité comptabilisées selon IFRS 9 (« CAÉ selon IFRS 9 »), les swaps de taux d'intérêt, les swaps de change et les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024				31 décembre 2023
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 266 \$	— \$	— \$	1 266 \$	1 141 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	451	—	—	451	391
Actifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9	—	—	64	64	50
Contrats d'énergie dérivés	—	169	—	169	90
Swaps de taux d'intérêt.....	—	139	—	139	233
Swaps de change.....	—	57	—	57	27
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	—	89	89	27
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	—	49	1 698	1 747	1 540
Immobilisations corporelles	—	—	61 389	61 389	64 005
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9	—	(46)	(685)	(731)	(798)
Contrats d'énergie dérivés	—	(216)	—	(216)	(82)
Swaps de taux d'intérêt.....	—	(125)	—	(125)	(105)
Swaps de change.....	—	(312)	—	(312)	(353)
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	(1 992)	(1 992)	(1 782)
Contrepartie éventuelle ²	—	—	(68)	(68)	(92)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère ¹	(3 177)	(976)	—	(4 153)	(2 731)
Emprunt sans recours ¹	(2 133)	(22 907)	—	(25 040)	(26 839)
Total	(3 593) \$	(24 168) \$	60 495 \$	32 734 \$	34 722 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et les montants non courants.

²⁾ Se rapporte aux regroupements d'entreprises effectués en 2022 et en 2023 comportant des obligations venant à échéance entre 2024 et 2027.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024			31 décembre 2023
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
CAÉ selon IFRS 9.....	64 \$	731 \$	(667) \$	(748) \$
Contrats d'énergie dérivés.....	169	216	(47)	8
Swaps de taux d'intérêt.....	139	125	14	128
Swaps de change.....	57	312	(255)	(326)
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres.....	1 747	—	1 747	1 540
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	89	1 992	(1 903)	(1 755)
Total.....	2 265	3 376	(1 111)	(1 153)
Moins : tranche courante.....	299	888	(589)	(488)
Tranche non courante.....	1 966 \$	2 488 \$	(522) \$	(665) \$

a) Contrats d'énergie dérivés et CAÉ selon IFRS 9

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions libellées en monnaies étrangères qui sont prévues.

d) Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens destinés aux réseaux publics. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Les profits ou les pertes sur les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux sont comptabilisés au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de créance et de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de capitaux propres et des titres de créance sont comptabilisés à la JVRN, à la JVAERG et au coût amorti.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Contrats d'énergie dérivés	16 \$	(33) \$	13 \$	43 \$
CAÉ selon IFRS 9	44	46	45	117
Placement dans des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres	22	(16)	69	54
Swaps de taux d'intérêt.....	1	26	27	35
Swaps de change.....	(2)	14	22	8
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	133	85	274	146
Profit de change	(28)	(9)	(28)	29
	186 \$	113 \$	422 \$	432 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, les profits de néant (respectivement 5 millions \$ et 15 millions \$ en 2023) tirés des titres de créance et des titres de capitaux propres ont été comptabilisés au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Contrats d'énergie dérivés.....	13 \$	(21) \$	26 \$	163 \$
CAÉ selon IFRS 9.....	261	(2)	(87)	35
Swaps de taux d'intérêt.....	(102)	28	(30)	11
Swaps de change	1	19	2	(7)
	173	24	(89)	202
Swaps de change – investissement net	(101)	48	45	29
Placements dans des titres de créance et de capitaux propres	(5)	2	(6)	4
	67 \$	74 \$	(50) \$	235 \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre		30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Contrats d'énergie dérivés	(48) \$	(10) \$	(106) \$	(92) \$
Swaps de taux d'intérêt	(1)	1	(5)	2
Swaps de change	—	(5)	—	4
	(49) \$	(14) \$	(111) \$	(86) \$

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Les activités d'Énergie Brookfield sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée, stockage par pompage, 5) solutions durables (gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération à la biomasse, services d'énergie nucléaire et transformation énergétique) et 6) siège social. L'hydroélectricité est de surcroît sectorisée par région, nommément Amérique du Nord, Colombie et Brésil. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel ont été révisés au cours du quatrième trimestre de 2023 pour séparer les activités du secteur énergie décentralisée et solutions durables en un secteur énergie décentralisée et stockage et un secteur solutions durables. Ce changement découle de l'évolution des activités d'Énergie Brookfield, dont l'énergie décentralisée et les solutions durables continuent de prendre de l'ampleur et s'imposent comme une composante plus importante de l'entreprise. L'information financière des secteurs opérationnels de la période précédente a été retraitée pour présenter les résultats correspondant aux secteurs distincts énergie décentralisée et stockage et solutions durables.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Impôt exigible et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment, 2) ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment, et 3) les autres produits comprennent, sans s'y limiter, notre quote-part dans les couvertures réglées en devises et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des investissements structurés dans les solutions durables, les crédits d'impôt transférables et les profits réalisés à la cession d'actifs secondaires et d'actifs récemment

développés que nous avons monétisés afin de révéler la valeur économique engendrée par nos activités de développement, soit la conception, la construction et la commercialisation d'une nouvelle capacité d'énergie renouvelable et la vente de ces actifs à des acheteurs de capitaux à faible coût, ce qui n'est pas mis en évidence dans notre compte consolidé de résultats.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait de ses états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis de notre société sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente ses résultats répartis en fonction de ces secteurs et les informations sectorielles des périodes antérieures sont présentées de façon cohérente.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des fonds provenant des activités. Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »).

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes, notamment des crédits d'impôt à l'investissement qui n'ont pas été versés aux commanditaires ayant droit à des avantages fiscaux. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs qu'elle a développés ou qu'elle ne comptait pas détenir à long terme dans le calcul des fonds provenant des activités afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulatif réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le résultat net de la période considérée.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et divers ¹	Selon les IFRS ²
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	208 \$	48 \$	87 \$	133 \$	145 \$	64 \$	119 \$	— \$	804 \$	(189) \$	855 \$	1 470 \$
Autres produits ³	4	2	1	31	41	54	8	2	143	(34)	46	155
Coûts d'exploitation directs	(96)	(17)	(38)	(55)	(28)	(23)	(95)	(9)	(361)	127	(389)	(623)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	96	—	96
Coûts de service de gestion	116	33	50	109	158	95	32	(7)	586	—	512	(59)
Charge d'intérêts	(70)	(3)	(20)	(34)	(30)	(10)	(5)	(48)	(220)	23	(317)	(514)
Impôt exigible	(2)	(2)	(6)	5	(1)	—	3	—	(3)	(1)	42	38
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(9)	(9)	—	—	(9)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(22)	—	(22)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(237)	(237)
Fonds provenant des activités ³	44	28	24	80	127	85	30	(140)	278	—	—	(514)
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	186
Profit de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(29)
(Recouvrement) charge d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(137)
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(86)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	121
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(181) \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ⁴	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(181) \$

¹⁾ Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et autres comprennent certains éléments liés aux instruments financiers. Se reporter à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers ».

²⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 12 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 116 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

³⁾ Les autres produits au pro rata comprennent un montant de 19 millions \$ dans le secteur énergie solaire destinée aux réseaux publics, un montant de 19 millions \$ dans le secteur énergie décentralisée et stockage et un montant de 1 million \$ dans le secteur solutions durables qui sont présentés au poste « Perte (profit) de change et sur les instruments financiers » dans les comptes consolidés de résultat.

⁴⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et divers ¹	Selon les IFRS ²
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	221 \$	62 \$	74 \$	102 \$	82 \$	61 \$	21 \$	— \$	623 \$	(50) \$	606 \$	1 179 \$
Autres produits ³	3	1	—	56	14	2	2	46	124	(2)	(6)	116
Coûts d'exploitation directs	(86)	(18)	(35)	(35)	(21)	(23)	(13)	(9)	(240)	24	(280)	(496)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	28	—	28
Coûts de service de gestion	138	45	39	123	75	40	10	37	507	—	320	(43)
Charge d'intérêts	(66)	(5)	(21)	(30)	(28)	(10)	1	(28)	(187)	8	(191)	(370)
Impôt exigible	3	(2)	(2)	2	4	(1)	(2)	—	2	(1)	(10)	(9)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(11)	—	—	(11)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	(8)	(8)	—	—	(8)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	—	(7)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(119)	(119)
Fonds provenant des activités ³	75	38	16	95	51	29	9	(60)	253	—	—	(448)
Charge d'amortissement												114
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers												(12)
Charge d'impôt différé												(7)
Divers												(21)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence												(21)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle												57
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ⁴												<u>(64) \$</u>

¹⁾ Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et autres comprennent certains éléments liés aux instruments financiers. Se reporter à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers ».

²⁾ La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de néant est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 62 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

³⁾ Les autres produits au pro rata comprennent un montant de 2 millions \$ dans le secteur siège social qui est présenté au poste « Perte (profit) de change et sur les instruments financiers » dans les comptes consolidés de résultat.

⁴⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et divers ¹	Selon les IFRS ²
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	767 \$	160 \$	238 \$	457 \$	358 \$	177 \$	352 \$	— \$	2 509 \$	(540) \$	2 475 \$	4 444 \$
Autres produits ³	20	4	2	82	99	80	50	56	393	(65)	(77)	251
Coûts d'exploitation directs	(300)	(54)	(114)	(173)	(92)	(65)	(284)	(30)	(1 112)	369	(1 132)	(1 875)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	236	—	236
Coûts de service de gestion	487	110	126	366	365	192	118	26	1 790	—	1 266	—
Charge d'intérêts	(204)	(11)	(63)	(94)	(86)	(27)	(14)	(122)	(621)	45	(903)	(1 479)
Impôt exigible	(5)	(5)	(10)	(2)	—	(2)	1	—	(23)	4	13	(6)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(29)	(29)	—	—	(29)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(20)	(20)	—	—	(20)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	(27)	(27)	—	—	(27)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(49)	—	(49)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(376)	(376)
Fonds provenant des activités	278	94	53	270	279	163	105	(329)	913	—	—	—
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 533)
Profit de change et sur les instruments financiers ³	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	422
Charge (recouvrement) d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(18)
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(176)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(257)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	194
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ⁴	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(455) \$

¹⁾ Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et autres comprennent certains éléments liés aux instruments financiers. Se reporter à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers ».

²⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 70 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 182 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

³⁾ Les autres produits au pro rata comprennent un montant de 4 millions \$ dans le secteur Énergie éolienne, un montant de 19 millions \$ dans le secteur énergie solaire destinée aux réseaux publics, un montant de 19 millions \$ dans le secteur énergie décentralisée et stockage, un montant de 13 millions \$ dans le secteur solutions durables et un montant de 14 millions \$ dans le secteur siège social qui sont présentés au poste « Perte (profit) de change et sur les instruments financiers » dans les comptes consolidés de résultat.

⁴⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et divers ¹	Selon les IFRS ²
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	830 \$	181 \$	206 \$	373 \$	280 \$	190 \$	54 \$	— \$	2 114 \$	(179) \$	1 780 \$	3 715 \$
Autres produits ³	11	4	5	99	37	7	11	80	254	(9)	(42)	203
Coûts d'exploitation directs	(292)	(53)	(77)	(110)	(66)	(59)	(32)	(27)	(716)	84	(690)	(1 322)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	104	—	104
Coûts de service de gestion	549	132	134	362	251	138	33	53	1 652	—	1 048	—
Charge d'intérêts	(201)	(14)	(60)	(80)	(83)	(29)	(1)	(88)	(556)	24	(634)	(1 166)
Impôt exigible	(1)	(6)	(14)	(3)	—	(2)	(2)	—	(28)	4	(65)	(89)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(31)	(31)	—	—	(31)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(20)	(20)	—	—	(20)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	(22)	(22)	—	—	(22)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(28)	—	(28)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(349)	(349)
Fonds provenant des activités ³	347	112	60	279	168	107	30	(263)	840	—	—	—
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 335)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	432
Recouvrement d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(2)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(30)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(65)
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ⁴	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(135) \$

¹⁾ Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et autres comprennent certains éléments liés aux instruments financiers. Se reporter à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers ».

²⁾ La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 46 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 414 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

³⁾ Les autres produits au pro rata comprennent un montant de 8 millions \$ dans le secteur siège social qui est présenté au poste « Perte (profit) de change et sur les instruments financiers » dans les comptes consolidés de résultat.

⁴⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états consolidés de la situation financière, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Au 30 septembre 2024												
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	87 \$	69 \$	12 \$	162 \$	142 \$	51 \$	39 \$	3 \$	565 \$	(77) \$	778 \$	1 266 \$
Immobilisations corporelles.....	14 851	1 367	2 247	5 177	3 519	2 374	308	—	29 843	(1 481)	33 027	61 389
Total de l'actif.....	15 800	1 762	2 489	6 495	4 676	3 063	1 592	101	35 978	(1 651)	40 846	75 173
Total du passif.....	9 075	657	1 520	4 469	3 529	1 866	839	4 526	26 481	(1 651)	22 390	47 220
Au 31 décembre 2023												
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	77 \$	20 \$	12 \$	225 \$	123 \$	50 \$	30 \$	3 \$	540 \$	(85) \$	686 \$	1 141 \$
Immobilisations corporelles.....	15 134	1 694	2 490	6 024	3 635	2 386	341	—	31 704	(1 578)	33 879	64 005
Total de l'actif.....	16 143	1 880	2 738	6 802	4 518	2 842	1 540	257	36 720	(1 529)	40 937	76 128
Total du passif.....	9 231	531	1 645	4 727	3 484	1 705	1 126	3 159	25 608	(1 529)	22 070	46 149

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par secteur à présenter pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Hydroélectricité				
Amérique du Nord	238 \$	234 \$	891 \$	942 \$
Brésil	55	69	180	202
Colombie	385	327	1 046	902
	678	630	2 117	2 046
Énergie éolienne	391	271	1 237	879
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	283	186	771	524
Énergie décentralisée et stockage	103	83	293	239
Solutions durables	15	9	26	27
Total	1 470 \$	1 179 \$	4 444 \$	3 715 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles consolidées et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
États-Unis	35 239 \$	34 303 \$
Colombie	9 626	10 585
Canada	7 182	7 483
Brésil	4 734	5 622
Europe	3 087	5 046
Asie	3 493	3 320
Autres	206	192
	63 567 \$	66 551 \$

7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à (13,9) % (15,4 % en 2023). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux, de la non-comptabilisation de l'avantage tiré des pertes fiscales de l'exercice considéré et du bénéfice ou de la perte non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total ^{2, 3}
Immobilisations corporelles à la juste valeur					
Au 31 décembre 2023.....	32 646 \$	15 224 \$	11 022 \$	197 \$	59 089 \$
Ajouts, montant net ⁴	6	120	183	(1)	308
Transfert des immobilisations en cours.....	3	564	978	—	1 545
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises.....	—	154	100	—	254
Cessions.....	(38)	(236)	—	(39)	(313)
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente.....	(143)	(987)	(624)	(10)	(1 764)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Variation de la juste valeur.....	(76)	(5)	8	(23)	(96)
Écart de conversion.....	(1 162)	(132)	(167)	(14)	(1 475)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net :					
Variation de la juste valeur.....	(27)	(5)	(102)	(30)	(164)
Charge d'amortissement.....	(470)	(655)	(394)	(14)	(1 533)
Au 30 septembre 2024.....	30 739 \$	14 042 \$	11 004 \$	66 \$	55 851 \$
Immobilisations en cours.....					
Au 31 décembre 2023.....	300 \$	1 617 \$	2 987 \$	12 \$	4 916 \$
Ajouts ⁴	90	411	1 774	45	2 320
Transferts dans les immobilisations corporelles.....	(3)	(564)	(978)	—	(1 545)
Cessions.....	—	(78)	—	(3)	(81)
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente.....	(1)	—	(14)	—	(15)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Écart de conversion.....	(7)	(25)	(25)	—	(57)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net :					
Au 30 septembre 2024.....	379 \$	1 361 \$	3 744 \$	54 \$	5 538 \$
Total des immobilisations corporelles à la juste valeur					
Au 31 décembre 2023 ^{2, 3}	32 946 \$	16 841 \$	14 009 \$	209 \$	64 005 \$
Au 30 septembre 2024^{2, 3}.....	31 118 \$	15 403 \$	14 748 \$	120 \$	61 389 \$

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

²⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 51 millions \$ (60 millions \$ en 2023) du secteur hydroélectricité, de 248 millions \$ (284 millions \$ en 2023) du secteur énergie éolienne, de 374 millions \$ (385 millions \$ en 2023) du secteur énergie solaire et de néant (néant en 2023) dans divers.

³⁾ Comprend des terrains non assujettis à la réévaluation d'une valeur de 206 millions \$ (222 millions \$ en 2023) dans le secteur de l'hydroélectricité, de 45 millions \$ (20 millions \$ en 2023) dans le secteur de l'énergie éolienne, de 127 millions \$ (92 millions \$ en 2023) dans le secteur de l'énergie éolienne et de 1 million \$ (1 million \$ en 2023) dans divers.

⁴⁾ Comprennent les ajustements apportés aux répartitions des prix d'acquisition. Se reporter à la note 2, « Acquisitions », pour de plus amples renseignements.

Au cours de la période, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu les acquisitions des participations suivantes. Elles sont comptabilisées à titre d'acquisitions d'actifs, car elles ne représentent pas des regroupements d'entreprises selon IFRS 3 :

Région	Technologie	Puissance	Montant comptabilisé en immobilisations corporelles	Participation financière d'Énergie Brookfield
États-Unis	Énergie décentralisée et stockage	140 MW	83 millions \$	20 %
États-Unis	Énergie décentralisée et stockage	127 MW	80 millions \$	25 %
Chine	Énergie éolienne	149 MW	1,3 milliard CNY (185 millions \$)	20 %
Corée du Sud	Énergie solaire	98 MW	69 milliards KRW (50 millions \$)	14 % prévu

9. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2024				31 décembre 2023			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Facilités de crédit.....	6,6	5	100 \$	100 \$	s. o.	5	— \$	— \$
Papier commercial.....	5,5	<1	876	876	6,0	<1	183	183
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	12	111	123	5,8	13	113	121
Série 9 (400 \$ CA).....	3,8	1	296	295	3,8	1	302	297
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	2	370	370	3,6	3	377	366
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	4	351	358	4,3	5	358	353
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	5	351	343	3,4	6	358	335
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	25	222	196	4,3	26	226	201
Série 14 (425 \$ CA).....	3,3	26	314	235	3,3	27	321	240
Série 15 (400 \$ CA) ¹	5,9	8	296	328	5,9	9	303	324
Série 16 (400 \$ CA).....	5,3	9	296	316	5,3	10	302	311
Série 17 (500 \$ CA).....	5,3	29	370	383	—	—	—	—
Série 18 (300 \$ CA)	5,0	10	222	230	—	—	—	—
	4,4	12	3 199	3 177	4,3	10	2 660	2 548
Total des emprunts de la société mère			4 175	4 153 \$			2 843	2 731 \$
Ajouter : primes non amorties ²			1				2	
Déduire : coûts de financement non amortis ²			(16)				(12)	
Déduire : tranche courante.....			(1 172)				(183)	
			2 988 \$				2 650 \$	

¹⁾ Comprend un montant de 7 millions \$ (8 millions \$ en 2023) à rembourser à une entreprise associée à Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Facilités de crédit et papier commercial

Au 30 septembre 2024, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield totalisait 876 millions \$ (183 millions \$ en 2023).

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit de la société mère :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Facilités de crédit de la société mère et des parties liées autorisées ¹	2 450 \$	2 375 \$
Emprunts tirés sur les facilités de crédit de la société mère ^{1,2}	(100)	(165)
Facilité de lettres de crédit autorisée	500	500
Lettres de crédit émises	(314)	(307)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	2 536 \$	2 403 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

²⁾ Se rapportent à des lettres de crédit émises sur les facilités de crédit de la société mère d'Énergie Brookfield.

Billets à moyen terme

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, soit Brookfield Renewable Partners ULC (« Canadian Finco ») (se reporter à la note 21, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Canadian Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Canadian Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Au cours du premier trimestre de 2024, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 17 d'un montant en capital de 400 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux fixe de 5,32 % et viennent à échéance le 10 janvier 2054. Les billets à moyen terme de série 17 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Au cours du troisième trimestre de 2024, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 17 supplémentaires d'un montant en capital de 100 millions \$ CA.

Au cours du troisième trimestre de 2024, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 18 d'un montant en capital de 300 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux fixe de 4,96 % et viennent à échéance le 20 octobre 2034. Les billets à moyen terme de série 18 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts à long terme sur des actifs précis et sans recours, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), le taux Sterling Overnight Index Average (le taux « SONIA »), le taux interbancaire offert en euros (le taux « EURIBOR ») et le taux canadien des opérations de pension à un jour (le taux « CORRA »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou le taux du certificat de dépôt interbancaire (« CDI »), majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés sur l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et sur l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexés sur le taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt (« CMTE »). Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Énergie Brookfield a terminé son évaluation et mis en œuvre son plan de transition pour tenir compte de l'incidence des réformes et apporter les changements qui s'imposent à la suite des modifications apportées aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable et des swaps de taux d'intérêt visant le remplacement du taux offert en dollars canadiens (« CDOR ») par le taux CORRA, ainsi que mettre à jour la désignation de ses couvertures. L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

Au 30 septembre 2024, la réforme des taux SOFR et CORRA n'avait pas eu d'incidences importantes sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2024				31 décembre 2023			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Emprunts sans recours ^{1,2}								
Hydroélectricité	7,2	9	9 040 \$	9 138 \$	7,8	9	9 468 \$	9 292 \$
Énergie éolienne	5,9	9	6 617	6 128	6,1	9	6 866	6 922
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	6,4	11	6 255	6 244	6,2	12	5 868	5 879
Énergie décentralisée et stockage	5,7	5	3 189	3 135	6,2	6	3 035	2 963
Solutions durables	6,7	1	395	395	7,0	1	1 783	1 783
Total	6,5	9	25 496 \$	25 040 \$	6,8	9	27 020 \$	26 839 \$
Ajouter : primes non amorties ³			(23)				(11)	
Déduire : coûts de financement non amortis ³			(166)				(140)	
Déduire : tranche courante			(2 754)				(4 752)	
			22 553 \$				22 117 \$	

¹⁾ Comprennent un montant de 1 185 millions \$ (2 626 millions \$ en 2023) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

²⁾ Comprennent un montant de 68 millions \$ (101 millions \$ en 2023) à rembourser à une entreprise associée de Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

³⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Renseignements supplémentaires

Le tableau suivant présente les variations des emprunts d'Énergie Brookfield au 30 septembre 2024 :

(EN MILLIONS)	Au 31 déc. 2023	Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net ¹	Sans effet de trésorerie				Au 30 septembre 2024
			Acquisition	Cession	Transfert dans les passifs détenus en vue de la vente	Divers ^{2,3}	
Emprunts de la société mère ...	2 833 \$	1 379	—	—	—	(52)	4 160 \$
Emprunts sans recours	26 869 \$	269	125	(39)	(1 306)	(611)	25 307 \$

¹⁾ Compte non tenu des flux de trésorerie nets provenant des activités de financement s'élevant à 411 millions \$ se rapportant aux passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux comptabilisés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

²⁾ Comprend le change et l'amortissement de la prime et des coûts de financement non amortis.

³⁾ Comprend des emprunts sans recours d'un montant de 52 millions \$ pris en charge dans le cadre d'acquisitions d'actifs.

10. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	18 471 \$	18 863 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	45	55
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 211	2 684
Actions échangeables de BEPC	2 042	2 479
Actions privilégiées	571	583
Billets subordonnés perpétuels	738	592
	24 078 \$	25 256 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infra- structure Fund	Brookfield Infra- structure Fund II	Brookfield Infra- structure Fund III	Brookfield Infra- structure Fund IV	Brookfield Infra- structure Fund V	Brookfield Global Transition Fund I	Brookfield Global Transition Fund II	Portefeuille hydro- électrique au Canada	The Catalyst Group	Partenaires institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2023.....	75 \$	2 463 \$	3 214 \$	2 411 \$	917 \$	3 682 \$	296 \$	1 288 \$	122 \$	2 704 \$	18 \$	1 673 \$	18 863 \$
Résultat net	21	(7)	10	71	92	(55)	5	13	13	58	—	(39)	182
Autres éléments du résultat global	—	(113)	(120)	(131)	(5)	(49)	6	(24)	—	(220)	(1)	13	(644)
Apports en capital	—	—	—	86	53	590	3	—	—	—	—	92	824
Remboursement de capital	—	—	—	(13)	(153)	(56)	—	—	—	—	—	—	(222)
Cession	(21)	(16)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(38)	(75)
Distributions	(31)	(48)	(81)	(17)	(32)	(4)	(55)	(34)	(6)	(122)	(1)	(63)	(494)
Divers	—	—	3	11	(5)	73	31	(1)	—	—	(1)	(74)	37
Au 30 septembre 2024	44 \$	2 279 \$	3 026 \$	2 418 \$	867 \$	4 181 \$	286 \$	1 242 \$	129 \$	2 420 \$	15 \$	1 564 \$	18 471 \$
Participations détenues par des tiers	75 %-78 %	43 %-60 %	23 %-71 %	75 %	72 %	77 %-80 %	54 %-56 %	50 %	25 %	53 %	0,3 %	0,3 %-71 %	

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles de 0,20 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative s'est établie à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil au 30 septembre 2024. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 31 millions \$ et 96 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (respectivement 28 millions \$ et 83 millions \$ en 2023).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC sont détenues à 25 % par les détenteurs de Brookfield, et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 193 et 10 335 actions échangeables de BEPC (5 150 et 7 725 au cours des mêmes périodes en 2023) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2023). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP et les actions échangeables de BEPC émises par BEPC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 30 septembre 2024, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2023), 179 641 191 actions échangeables de BEPC (179 651 526 actions échangeables de BEPC au 31 décembre 2023) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2023) étaient en circulation.

En décembre 2023, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a conclu une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 361 497 parts de société en commandite et 8 982 586 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2024, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023, aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	2 \$	1 \$	4 \$	3 \$
Distributions incitatives	31	28	96	83
	33	29	100	86
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	69	66	208	199
Actions échangeables de BEPC détenues par :				
Détenteurs de Brookfield	16	15	48	46
Porteurs d'actions externes	48	46	145	134
Total des actions échangeables de BEPC	64	61	193	180
	166 \$	156 \$	501 \$	465 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprenaient les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulatif des dividendes (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Valeur comptable aux	
				2024	2023	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Série 1 (136 \$ CA).....	6,85	3,1	Avril 2025	3 \$	3 \$	126 \$	129 \$
Série 2 (113 \$ CA) ¹ ...	3,11	7,3	Avril 2025	3	3	57	58
Série 3 (249 \$ CA).....	9,96	6,5	Juillet 2024	7	6	183	187
Série 5 (103 \$ CA).....	4,11	5,0	Avril 2018	3	3	76	77
Série 6 (175 \$ CA).....	7,00	5,0	Juillet 2018	4	5	129	132
	31,03			20 \$	20 \$	571 \$	583 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les actions privilégiées de catégorie A, série 3, pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} août 2024 qui seront versées à un taux annuel de 6,519 %.

Les distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 se sont élevées à respectivement 7 millions \$ et 20 millions \$ (respectivement 7 millions \$ et 20 millions \$ en 2023).

Les actions privilégiées de catégorie A ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 septembre 2024, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation, soit jusqu'au 17 décembre 2024 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Billets subordonnés perpétuels

Le tableau suivant présente la composition des billets subordonnés perpétuels d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)				Charge d'intérêt pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Valeur comptable aux	
Date d'émission	Billets en circulation	Taux d'intérêt (%)	Date de rachat la plus rapprochée	2024	2023	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Avril 2021	14,0	4,63	Avril 2026	12 \$	12 \$	340 \$	340 \$
Décembre 2021	10,4	4,88	Décembre 2026	10	10	252	252
Mars 2024	6,00	7,25	Mars 2029	5	—	146	—
	<u>30,4</u>			<u>27 \$</u>	<u>22 \$</u>	<u>738 \$</u>	<u>592 \$</u>

Au cours du premier trimestre de 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur de 150 millions \$ à un taux fixe de 7,25 %.

Les distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 se sont élevées à respectivement 10 millions \$ et 27 millions \$ (respectivement 8 millions \$ et 22 millions \$ en 2023).

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)				Distributions déclarées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Valeur comptable aux	
Actions en circulation	Taux de rendement cumulé des distributions (%)	Date de rachat permise la plus rapprochée	2024	2023	30 septembre 2024	31 décembre 2023	
Série 7 (175 \$ CA).....	7,00	5,50	Janvier 2026	5	5	128	128
Série 13 (250 \$ CA).....	10,00	6,05	Avril 2028	9	7	196	196
Série 15 (175 \$ CA).....	—	5,75	Avril 2024	2	6	—	126
Série 17 (200 \$)	8,00	5,25	Mars 2025	8	8	195	195
Série 18 (150 \$ CA).....	6,00	5,50	Avril 2027	5	5	115	115
	<u>31,00</u>			<u>29 \$</u>	<u>31 \$</u>	<u>634 \$</u>	<u>760 \$</u>

Les distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 se sont élevées à respectivement 9 millions \$ et 29 millions \$ (respectivement 11 millions \$ et 31 millions \$ en 2023).

Au cours du deuxième trimestre de 2024, Énergie Brookfield a racheté toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 15 en circulation en contrepartie de 175 millions \$ CA.

Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2023, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2024, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

12. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 30 septembre 2024, un total de 285 111 229 parts de société en commandite étaient en circulation (287 164 340 parts de société en commandite au 31 décembre 2023) dont 74 339 049 parts de société en commandite (74 339 049 parts de société en commandite au 31 décembre 2023) étaient détenues par les détenteurs de Brookfield. Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représentait une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, un total de respectivement 58 696 et 216 208 parts de société en commandite (respectivement 93 728 et 231 007 parts de société en commandite en 2023) ont été émises dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 2 millions \$ et 6 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 6 millions \$ en 2023).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 193 et 10 335 actions échangeables de BEPC (respectivement 5 150 et 7 725 actions en 2023), contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2023).

Au 30 septembre 2024, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte de 313 640 823 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, les détenteurs de Brookfield détenaient au 30 septembre 2024 une participation directe et indirecte de société en commandite de 26 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe et indirecte de 25 % dans les actions échangeables de BEPC.

En décembre 2023, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 14 361 497 parts de société en commandite et 8 982 586 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2024, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, respectivement néant et 2 279 654 parts de société en commandite ont été rachetées (respectivement 469 300 et 469 300 parts de société en commandite en 2023), pour un coût total de respectivement néant et 52 millions \$ (respectivement 12 millions \$ et 12 millions \$ en 2023). Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, respectivement néant et 2 279 654 parts de société en commandite ont été annulées (respectivement 469 300 et 469 300 parts de société en commandite en 2023). Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Détenteurs de Brookfield	27 \$	24 \$	80 \$	72 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes	74	73	225	214
	101 \$	97 \$	305 \$	286 \$

En février 2024, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,42 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,07 \$ par part de société en commandite, qui a pris effet pour la distribution versée en mars 2024.

Les distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 se sont élevées à respectivement 100 millions \$ et 299 millions \$ (respectivement 93 millions \$ et 275 millions \$ en 2023).

13. GOODWILL

Le tableau suivant présente un rapprochement du goodwill :

(EN MILLIONS)	Total
Solde au 31 décembre 2023	1 944 \$
Ajustements apportés au calcul des acquisitions.....	122
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises.....	25
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente.....	(63)
Écart de conversion et autres.....	(46)
Solde au 30 septembre 2024	1 982 \$

14. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les variations des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024
Solde au début de l'exercice	2 546 \$
Participation.....	99
Quote-part du résultat net.....	(70)
Quote-part des autres éléments du résultat global	53
Dividendes reçus.....	(12)
Écart de conversion et autres.....	12
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente.....	(450)
Solde au 30 septembre 2024	2 178 \$

Au cours du deuxième et du troisième trimestres de 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a souscrit des actions additionnelles d'une entreprise de développement de production décentralisée en Espagne et au Mexique. La souscription additionnelle a fait passer la participation totale à 50 % (montant net de 10,0 % pour Énergie Brookfield).

Le tableau suivant présente les participations et la valeur comptable des investissements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et des coentreprises, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

	Participation		Valeur comptable	
	30 septembre 2024	31 décembre 2023	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Hydroélectricité	14 %-50 %	14 %-50 %	222 \$	225 \$
Énergie éolienne	25 %-50 %	25 %-50 %	176	159
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	25 %-65 %	25 %-65 %	282	304
Énergie décentralisée et stockage	25 %-50 %	25 %-50 %	677	1 049
Solutions durables.....	4 %-49 %	4 %-49 %	821	809
			2 178 \$	2 546 \$

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie.....	840 \$	821 \$
Liquidités soumises à des restrictions.....	360	251
Dépôts à court terme.....	66	69
	1 266 \$	1 141 \$

16. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Activités	307 \$	299 \$
Dépenses d'investissement et projets de développement.....	35	13
Obligations liées au crédit	109	79
Total.....	451	391
Moins : tranche non courante	(117)	(81)
Tranche courante	334 \$	310 \$

17. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Créances clients.....	748 \$	662 \$
Dépôts affectés en garantie ¹	126	178
Charges payées d'avance et créances diverses	149	127
Stocks	137	111
Taxes de vente à recouvrer	85	94
Dépôts à court terme et avances	109	23
Tranche courante de l'actif sur contrat	66	61
Impôts à recevoir.....	46	74
Autres créances à court terme.....	195	187
	1 661 \$	1 517 \$

¹⁾ Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturées et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances découlant de contrats conclus avec les clients sont comptabilisées dans les créances clients.

18. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créateurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Créditeurs liés aux activités d'exploitation.....	525 \$	603 \$
Dettes fournisseurs	511	388
Intérêts à payer sur des emprunts.....	289	301
Distributions à verser aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes à payer sur actions privilégiées, distributions à verser sur billets subordonnés perpétuels et dividendes à payer sur actions échangeables ¹	60	58
Tranche à court terme des obligations locatives	36	41
Tranche courante du passif sur contrat	43	35
Impôts à payer	13	41
Divers	62	72
	1 539 \$	1 539 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

19. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield prendra des engagements au titre des dépenses d'investissement qui concernent principalement des coûts engagés dans le cadre de projets d'initiatives de croissance divers. Au 30 septembre 2024, Énergie Brookfield avait pris des engagements au titre des dépenses d'investissement en cours totalisant 3 668 millions \$ (2 783 millions \$ au 31 décembre 2023). De ce montant, une tranche de 1 133 millions \$ est exigible en 2024, une tranche de 2 106 millions \$, en 2025, une tranche de 426 millions \$, de 2026 à 2028, et une tranche de 3 millions \$ par la suite.

Le tableau suivant présente la liste des actifs et des portefeuilles d'actifs qu'Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir sous réserve des conditions de clôture habituelles, au 30 septembre 2024 :

Région	Technologie	Puissance	Contrepartie	Participation financière d'Énergie Brookfield	Clôture prévue
Chine	Énergie éolienne	Développement de 102 MW	93 millions \$ CNY (13 millions \$)	20 %	T4 2024
Chine	Énergie éolienne	Développement de 201 MW	606 millions \$ CNY (85 millions \$)	20 %	T4 2024
Brésil	Énergie décentralisée et stockage	Développement de 829 MW et exploitation de 13 MW	334 millions R\$ (58 millions \$)	20 %	De 2024 à 2026
Europe	Divers	Développement de 23 GW et exploitation de 5 GW	39,85 € par action, compte tenu d'une valeur de l'entreprise de 6,1 milliards € (6,7 milliards \$) pour la totalité de Neoen	Jusqu'à 540 millions \$	T4 2024
Australie	Divers	Développement de 2 GW et exploitation de 55 MW	245 millions \$ AU (166 millions \$)	15 %	T4 2024

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des partenaires institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui ciblent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 9, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement dans la mesure où elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Infrastructure Fund V, Fonds de transition mondiale de Brookfield et Brookfield Global Transition Fund II. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	<u>30 septembre 2024</u>	<u>31 décembre 2023</u>
Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels	93 \$	100 \$
Filiales d'Énergie Brookfield	<u>1 811</u>	<u>2 026</u>
	<u>1 904 \$</u>	<u>2 126 \$</u>

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, d'activités de commercialisation d'électricité comme les conventions d'achat et de vente, les swaps, les facilités de crédit de certains fonds privés de Brookfield, et qui sont également garantis par les capitaux engagés de nos partenaires institutionnels tiers, ainsi que de ventes et d'achats d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange et sont principalement effectuées avec Brookfield.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2024, et les montants empruntés portent intérêt au taux SOFR, majoré d'une marge. Au cours du trimestre, aucun montant n'avait été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation. Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 septembre 2024, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2023). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 se sont établis à néant (néant en 2023).

De temps à autre, Brookfield Wealth Solutions et ses entités liées peuvent participer à des campagnes de mobilisation de capitaux d'Énergie Brookfield. Ces financements étant généralement octroyés au taux du marché, au 30 septembre 2024, Brookfield Wealth Solutions détenait une créance de 68 millions \$ au titre d'emprunts sans recours (101 millions \$ au 31 décembre 2023) et une créance de 7 millions \$ au titre d'emprunts de la société mère (8 millions \$ au 31 décembre 2023). En outre, Brookfield Wealth Solutions a souscrit un financement par capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux de 16 millions \$ (2 millions \$ au 31 décembre 2023) ainsi que des capitaux propres des commanditaires privilégiés d'un montant de 11 millions \$ (11 millions \$ au 31 décembre 2023). Au 30 septembre 2024, Énergie Brookfield avait contracté des emprunts de 431 millions \$ (450 millions \$ au 31 décembre 2023) auprès de Brookfield Wealth Solutions, lesquels étaient classés comme des montants à payer aux parties liées.

Au cours du troisième trimestre de 2024, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre une participation de 50 % dans un portefeuille d'actifs éoliens aux États-Unis d'une puissance de 845 MW pour un montant d'environ 400 millions \$ (montant net d'environ 100 millions \$ pour Énergie Brookfield) à une société affiliée de Brookfield, dont une tranche de 25 % a été vendue à une société affiliée de Brookfield à une valeur équivalente à celle convenue avec le tiers qui a acquis la participation de 25 % restante du portefeuille dans le cadre de la transaction. Énergie Brookfield conservera le contrôle du portefeuille après la vente partielle.

Après la fin du trimestre, BEPC, Énergie Brookfield, Brookfield Corporation et 1505127 B.C. Ltd. (la « nouvelle BEPC ») ont conclu une convention (la « convention d'arrangement ») en vue de réaliser une réorganisation (l'« arrangement ») qui permet de conserver les avantages de la structure d'entreprise d'Énergie Brookfield, tout en répondant aux modifications proposées de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), qui devraient entraîner des coûts supplémentaires pour BEPC si aucune mesure n'est prise. L'arrangement devrait prévoir un report d'impôt pour la grande majorité des investisseurs, y compris les actionnaires du Canada et des États-Unis. Conformément à l'arrangement, les actionnaires de BEPC continueront de détenir des titres équivalents sur le plan économique qui offrira les mêmes avantages économiques et sera soumis au même processus de gouvernance qu'un placement dans Énergie Brookfield à l'heure actuelle.

Conformément à l'arrangement, entre autres, i) les porteurs d'actions échangeables de BEPC se verront remettre une (1) nouvelle action à droit de vote subalterne échangeable du capital de la nouvelle BEPC (les « nouvelles actions échangeables ») pour chaque action échangeable de BEPC détenue; ii) les statuts de BEPC seront modifiés pour créer des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A.1 (les « actions de catégorie A.1 ») et des actions sans droit de vote échangeables de catégorie A.2 (les « actions de catégorie A.2 »); iii) la nouvelle BEPC transférera les actions échangeables de BEPC qu'elle reçoit des actionnaires publics à la société en échange d'actions de catégorie A.1, et Brookfield Corporation et ses filiales transféreront leurs actions échangeables de BEPC à BEPC en échange d'actions de catégorie A.2; iv) les actions échangeables de BEPC seront annulées; v) la nouvelle BEPC sera renommée « Brookfield Renewable Corporation » et BEPC sera renommée « Brookfield Renewable Holdings Corporation »; et vi) les nouvelles actions échangeables seront inscrites et affichées à la cote de la Bourse de New York et de la Bourse de Toronto, sous le symbole « BEPC » (le symbole actuel de la société).

L'arrangement demeure assujéti à la réception de l'approbation du tribunal et des actionnaires, ainsi qu'à la satisfaction de certaines conditions habituelles, et devrait être conclu au quatrième trimestre de 2024.

Le tableau suivant présente les conventions et les transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	4 \$	— \$	12 \$	12 \$
Coûts d'exploitation directs				
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services.....	(4) \$	(2) \$	(9) \$	(7) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts.....	(22) \$	(9) \$	(49) \$	(21) \$
Désactualisation du solde des contrats.....	(4)	(3)	(21)	(18)
	(26) \$	(12) \$	(70) \$	(39) \$
Autres				
Produit tiré des distributions.....	— \$	2 \$	3 \$	7 \$
Autres services entre parties liées.....	(3)	(4)	(1)	(3)
Profit sur les instruments financiers.....	1	13	3	22
Coûts de service de gestion.....	(59) \$	(43) \$	(157) \$	(155) \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Actifs courants			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	66 \$	61 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield ¹	264	1 386
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	17	57
		281	1 443
Actifs détenus en vue de la vente	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	134	—
Actifs non courants			
Actifs liés aux instruments financiers	Brookfield.....	—	170
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	274	314
Montants à recevoir de parties liées	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	9	135
Passifs courants			
Passif sur contrat	Brookfield.....	43	35
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Wealth Solutions.....	—	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ²	606	541
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	10	13
	Brookfield Wealth Solutions.....	229	242
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	Brookfield.....	42	39
		887	835
Passifs détenus en vue de la vente	Brookfield.....	33	—
Passifs non courants			
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Wealth Solutions.....	16	2
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ²	451	496
	Brookfield Wealth Solutions.....	203	208
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	27	1
		681	705
Emprunts de la société mère	Brookfield Wealth Solutions.....	7	8
Emprunts sans recours	Brookfield Wealth Solutions.....	68	101
Autres passifs non courants			
Passif sur contrat	Brookfield.....	685	680
Capitaux propres			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Wealth Solutions.....	11 \$	11 \$

¹⁾ Comprennent des montants à recevoir de 191 millions \$ (1 328 millions \$ en 2023) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.

²⁾ Comprennent des montants à payer de respectivement néant (6 millions \$ en 2023), 78 millions \$ (81 millions \$ en 2023) et 317 millions \$ (307 millions \$ en 2023) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund I et Brookfield Global Transition Fund II.

21. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Canadian Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (données consolidées)
Au 30 septembre 2024							
Actifs courants	41 \$	392 \$	3 252 \$	305 \$	6 473 \$	(3 979) \$	6 484 \$
Actifs non courants	3 918	241	2	39 246	68 585	(43 303)	68 689
Passifs courants	79	8	346	7 413	7 453	(6 415)	8 884
Passifs non courants	—	—	2 888	154	35 294	—	38 336
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation							
	—	—	—	—	18 471	—	18 471
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....							
	—	—	—	2 211	—	—	2 211
Actions échangeables de BEPC	—	—	—	—	2 042	—	2 042
Actions privilégiées	—	571	—	—	—	—	571
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	738	—	—	738
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....							
	634	—	—	639	—	(639)	634
Au 31 décembre 2023							
Actifs courants	65 \$	400 \$	2 695 \$	790 \$	4 611 \$	(3 951) \$	4 610 \$
Actifs non courants	4 735	246	2	44 239	71 435	(49 139)	71 518
Passifs courants.....	72	8	32	8 406	7 658	(8 138)	8 038
Passifs non courants.....	—	—	2 650	56	35 405	—	38 111
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....							
	—	—	—	—	18 863	—	18 863
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield							
	—	—	—	2 684	—	—	2 684
Actions échangeables de BEPC.....	—	—	—	—	2 479	—	2 479
Actions privilégiées	—	583	—	—	—	—	583
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	592	—	—	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....							
	760	—	—	765	—	(765)	760

¹⁾ Comprennent les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (données consolidées)
Trimestre clos le							
30 septembre 2024							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	1 470 \$	— \$	1 470 \$
Résultat net	(83)	—	1	(603)	257	389	(39)
Trimestre clos le							
30 septembre 2023							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 179 \$	— \$	1 179 \$
Résultat net.....	(30)	—	—	(332)	444	(58)	24
Période de neuf mois close le							
30 septembre 2024							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	4 444 \$	— \$	4 444 \$
Résultat net	(209)	—	1	(1 489)	656	844	(197)
Période de neuf mois close le							
30 septembre 2023							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	3 715 \$	— \$	3 715 \$
Résultat net.....	(64)	—	2	(793)	1 221	(14)	352

¹⁾ Comprennent les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BREL P, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 9, « Emprunts », pour de plus amples renseignements concernant les emprunts à moyen terme consentis par Canadian Finco. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour de plus amples renseignements concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation de 68 % dans une plateforme de production décentralisée cotée en Bourse comportant des actifs en exploitation d'environ 200 MW et un portefeuille de 450 MW au Royaume-Uni pour environ 85 millions £ (109 millions \$) (montant net de 17 millions £ (22 millions \$) pour Énergie Brookfield).

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a accru sa participation dans une entreprise spécialisée dans les services nucléaires pour la porter d'environ 10,1 % à 10,8 % pour 38 millions \$.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de la dissolution d'une coentreprise existante dans un portefeuille d'actifs de production décentralisée de 1 020 MW en Chine. Une fois la dissolution achevée, Énergie Brookfield prévoit contrôler un portefeuille d'actifs de production décentralisée d'environ 541 MW. Cette transaction devrait être conclue au quatrième trimestre de 2024 et est soumise aux conditions de clôture habituelles.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield a acquis la participation de 50 % restante dans une coentreprise de gestion et de développement de production décentralisée en Chine pour environ 50 millions \$ CNY (7 millions \$).

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de conclure un partenariat avec un chef de file mondial dans le développement d'énergie éolienne en mer en vue d'acquérir une participation de 12 % dans un portefeuille d'actifs en exploitation au Royaume-Uni d'une capacité d'environ 3,5 GW pour une valeur d'entreprise d'environ 2,3 milliards \$ (montant net de 570 millions \$ pour Énergie Brookfield). Cette transaction devrait être conclue au quatrième trimestre de 2024 et est soumise aux conditions de clôture habituelles.

Après la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de la vente d'un portefeuille d'actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 1,6 GW. Cette transaction devrait être conclue au premier trimestre de 2025 et de 2026 et est soumise aux conditions de clôture habituelles.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
5th Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : 441 294-3304
<https://bep.brookfield.com>

Dirigeants de Brookfield Canada Renewable Manager LP., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey
Chef de la direction

Wyatt Hartley
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
8th floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
Scott Cutler
D^{re} Sarah Deasley
Nancy Dorn
Lou Maroun
Stephen Westwell
Patricia Zuccotti

Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
NYSE : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite privilégiées, série 7)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite privilégiées, série 13)
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite privilégiées, série 17)
TSX : BEP.PR.R (parts de société en commandite privilégiées, série 18)
TSX : BRP.PR.A (actions privilégiées, série 1)
TSX : BRP.PR.B (actions privilégiées, série 2)
TSX : BRP.PR.C (actions privilégiées, série 3)
TSX : BRP.PR.E (actions privilégiées, série 5)
TSX : BRP.PR.F (actions privilégiées, série 6)
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)
NYSE : BEPI (billets subordonnés perpétuels)
NYSE : BEPJ (billets subordonnés perpétuels)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2023. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR+ au Canada, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

Brookfield Renewable Partners L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP

TSX: BEP.UN